

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion

Mémoire de Fin de Cycle en vue de l'obtention du Diplôme de MASTER

Filière : Sciences Commerciales

Spécialité : **Finance et Commerce International**

Thème

**Les Investissements Directs Étrangers comme Catalyseur
de la Diversification Économique en Algérie**

Mémoire soutenu publiquement le 11/06/ 2025

Présenté par

OMANI Meddour Samy

Dirigé par :

Mme, ABDENOURI Fatma

Devant le jury composé de :

Président : Mme KADEM Safia

Rapporteur : Mme ABDENOURI Fatma

Examineur : Mme CHEKAOUI Smina

Dédicaces

Je dédie ce travail

À mes parents, pour leur amour inconditionnel, leur soutien indéfectible et leurs sacrifices qui m'ont permis de réaliser mes rêves.

À ma famille, pour leur encouragement constant et leur compréhension durant les moments de doute.

À mes amis, pour leur présence, leur écoute et leur humour, qui ont rendu ce parcours plus léger et agréable.

À mon encadrante Madame ABDENOURI pour son soutien indéfectible, ses conseils avisés et son engagement constant qui ont été essentiels à la réalisation de mon mémoire.

À tous ceux qui, de près ou de loin, ont cru en moi et m'ont soutenu dans cette aventure académique.

Samy

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	1
CHAPITRE I: ASPECT GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS	4
Section 1 : Fondements théoriques des IDE	5
Section 2 : Rôle des IDE dans la Diversification Économique	11
Section 3 : Principaux Déterminants d'Attraction des IDE	14
CHAPITRE II: STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES IDE EN ALGÉRIE	17
Section 1 : Diagnostic Stratégique	18
Section 2 : Présentation Statistique du Contexte Macroéconomique Algérien	26
Section 3 : Stratégies et Réformes Algériennes pour l'Attraction des IDE	33
Chapitre III: ÉTUDE COMPARATIVE ALGÉRIE - ÉMIRATS ARABES UNIS	41
Section 1 : Présentation du modèle Émirati	42
Section 2 : Approche Méthodologique et Analyse Comparative	48
Section 3 : Analyses Statistiques Comparatives Algérie - EAU (2000-2024)	52
Section 4 : Enseignements du Modèle Émirati pour l'Algérie	65
<i>Conclusion Générale</i>	74
<i>Bibliographie</i>	77

Liste des Figures

FIGURE 1 : Structure des exportations par groupes de produits en 2023 (CNUCED)..	20
FIGURE 2 : Croissance du PIB de l'Algérie	27
FIGURE 3 : Flux d'entrée des IDE en % du PIB algérien.....	28
FIGURE 4 : Exportation de Fuel en % des marchandises exportées par l'Algérie.....	29
FIGURE 5 : Exportation des biens et services en % du PIB algérien.....	30
FIGURE 6 : Top 5 des partenaires commerciaux de l'Algérie en 2023	31
FIGURE 7 : Indices des prix à la consommation de l'Algérie	32
FIGURE 8 : Indice de liberté économique de l'Algérie	33
FIGURE 9 : Carte géographique des 7 Émirats des EAU.....	43
FIGURE 10 : Entrée net des IDE aux EAU (en % du PIB), 2000-2023.....	45
FIGURE 11 : Exportations de carburant (% des exportations de marchandises) aux EAU, 2000-2023	46
FIGURE 12 : Export des biens/services en % du PIB des EAU, 2000-2023.....	47
FIGURE 13 : Entrée des IDE en Algérie vs EAU	53
FIGURE 14 : Croissance du PIB (Algérie vs EAU), 2000-2023.....	55
FIGURE 15 : Taux d'ouverture commerciale de l'Algérie vs les EAU, 2000-2023.....	56
FIGURE 16 : Indice de liberté économique (Algérie vs EAU), 2000-2023	57
FIGURE 17 : Statistiques Descriptives Comparées des Variables Clés, 2000-2023	58
FIGURE 18 : Résultats de la Régression Multiple des Déterminants des IDE en Algérie, 2000-2023.....	62
FIGURE 19 : Résultats de la Régression Multiple des Déterminants des IDEs aux EAU, 2000-2023.....	63
FIGURE 20 : Coefficient Bêta des 3 Variables pour les Deux Pays (Algérie vs EAU), 2000-2023.....	64

Liste des abréviations

AAPI : Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement

ADF : (Test de) Dickey-Fuller Augmenté (Augmented Dickey-Fuller test)

ADGM : Abu Dhabi Global Market

ADIA : Abu Dhabi Investment Authority

ADIC : Abu Dhabi Investment Council (Note : a été fusionné avec Mubadala)

ADNOC : Abu Dhabi National Oil Company

AfDB / BAD : African Development Bank / Banque Africaine de Développement

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ancienne agence algérienne)

APA : American Psychological Association (pour le style de référencement)

CBUAE : Central Bank of the UAE (Banque Centrale des EAU)

CNI : Conseil National de l'Investissement (Algérie)

CNUCED / UNCTAD : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement / United Nations Conference on Trade and Development

DFSA : Dubai Financial Services Authority

DIFC : Dubai International Financial Centre

DWC : Dubai World Central (Aéroport Al Maktoum International)

DXB : Dubai International Airport (Aéroport International de Dubaï)

EAU / UAE : Émirats Arabes Unis / United Arab Emirates

EGA : Emirates Global Aluminium

EIU : Economist Intelligence Unit

FCSC : Federal Competitiveness and Statistics Centre (EAU)

FMI / IMF : Fonds Monétaire International / International Monetary Fund

GREs : Government-Related Enterprises (Entreprises Liées au Gouvernement)

HCI : Human Capital Index (Indice de Capital Humain)

ICD : Investment Corporation of Dubai

IDE / FDI : Investissement(s) Direct(s) Étranger(s) / Foreign Direct Investment

IPIC : International Petroleum Investment Company (Note : a été fusionné avec Mubadala)

JAFZA : Jebel Ali Free Zone

MCO / OLS : Méthode des Moindres Carrés Ordinaires / Ordinary Least Squares

MENA : Middle East and North Africa (Moyen-Orient et Afrique du Nord)

N : Nombre d'observations (en statistiques)

OLI : Ownership, Location, Internalization (Paradigme Éclectique de Dunning)

ONS : Office National des Statistiques (Algérie)

PAG : Plan d'Action du Gouvernement (Algérie)

PIB / GDP : Produit Intérieur Brut / Gross Domestic Product

PNUD / UNDP : Programme des Nations Unies pour le Développement / United Nations Development Programme

RAK FTZ : Ras Al Khaimah Free Trade Zone

SWFs : Sovereign Wealth Funds (Fonds Souverains)

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

WDI : World Development Indicators (Indicateurs du Développement Mondial - Banque Mondiale)

WEO : World Economic Outlook (Perspectives de l'Économie Mondiale - FMI)

WGI : Worldwide Governance Indicators (Indicateurs Mondiaux de Gouvernance - Banque Mondiale)

ZES : Zones Économiques Spéciales

Introduction générale

Introduction générale

Dans un contexte mondial marqué par une interdépendance économique croissante et une compétition intense pour attirer les capitaux internationaux, les Investissements Directs Étrangers (IDE) sont devenus un levier stratégique pour le développement économique des pays émergents. L'Algérie, économie historiquement tributaire de ses ressources en hydrocarbures, se trouve aujourd'hui confrontée à un défi majeur : diversifier son économie pour réduire sa vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole et assurer une croissance durable et inclusive.

Dans cette perspective, les Investissements Directs Étrangers apparaissent comme un catalyseur potentiel de cette transformation structurelle tant attendue. Vecteurs de capitaux, de technologies, de compétences managériales et d'accès aux marchés internationaux, les IDE peuvent contribuer significativement à l'émergence de nouveaux secteurs productifs, à la modernisation du tissu industriel existant et à l'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur mondiales.

En revanche, malgré les efforts déployés par les autorités algériennes pour améliorer l'environnement des affaires et attirer les investisseurs étrangers, notamment à travers des réformes législatives successives, l'Algérie peine à capter des flux d'IDE significatifs en dehors du secteur des hydrocarbures. Ce paradoxe entre un potentiel économique indéniable et une attractivité limitée constitue le point de départ de notre réflexion.

Les objectifs de cette recherche sont d'analyser le contexte algérien et ses réformes, d'étudier en profondeur le modèle émirati d'attraction des IDE, et enfin de comparer ces deux cas pour identifier des enseignements pertinents pour l'Algérie.

Ma recherche s'articule autour de la problématique suivante :

Dans quelle mesure les investissements directs étrangers (IDE) peuvent-ils constituer un levier de diversification pour une économie durable en Algérie, à la lumière de l'expérience des Émirats arabes unis ?

De cette problématique en découle les sous-questions suivantes :

- Quelles sont les principales contraintes institutionnelles et réglementaires qui freinent l'attraction des IDE en Algérie ?
- Dans quelle mesure les IDE ont-ils contribué à la diversification économique des EAU ?
- Quels secteurs en Algérie présentent le plus fort potentiel d'attraction des IDE ?

❖ **Hypothèses de recherche :**

Pour guider notre démarche analytique et structurer notre investigation, nous formulons ces principales hypothèses :

H1 : Les rigidités administratives et la bureaucratie excessive constituent les principaux obstacles à l'attraction des IDE en Algérie.

H2 : La mise en place de zones économiques spéciales avec des avantages fiscaux similaires au modèle émirati permettrait d'accélérer les transferts de technologie et de savoir-faire vers l'économie algérienne.

H3 : Les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture et des technologies de l'information présentent le plus fort potentiel pour attirer des IDE catalyseurs de diversification économique en Algérie.

Revue de littérature :

Nos recherches se sont inspirées des travaux fondateurs de Dunning (2001) avec son paradigme éclectique OLI (Ownership, Location, Internalization) offrant un cadre d'analyse majeur pour comprendre les motivations des firmes multinationales. Les théories du cycle de vie du produit de Vernon (1966) et les théories de l'internalisation développées par Buckley et Casson (2009) ont également enrichi la compréhension des stratégies d'IDE. Concernant l'impact des IDE, des auteurs comme Saggi (2002) ont exploré les mécanismes de transfert de technologie. Plus spécifiquement sur les déterminants de l'attraction des IDE, des études empiriques, souvent menées par des organismes comme la CNUCED, la Banque Mondiale ou le FMI, ainsi que des travaux académiques (par exemple, les analyses d'Elkomy, Ingham, & Read (2016) sur les déterminants politiques et économiques dans les pays en transition et en développement) soulignent l'importance combinée de la stabilité macroéconomique, de la taille du marché, de l'ouverture commerciale, de la qualité du capital humain et, de manière cruciale pour notre étude, de la qualité de la gouvernance et du climat des affaires. Cette revue, positionne notre recherche par rapport aux acquis théoriques et empiriques existants.

Méthodologie de recherche :

Notre méthodologie s'articule autour d'une approche mixte qualitative et quantitative, combinant plusieurs niveaux d'analyse. Nous débuterons par un cadre théorique (Chapitre 1) définissant les IDE, explorant les théories économiques qui sous-tendent leur émergence et leur

Introduction générale

rôle dans la diversification, et identifiant leurs principaux déterminants théoriques. Cette base conceptuelle sera suivie d'une analyse qualitative et descriptive approfondie du cas algérien (Chapitre 2), incluant un diagnostic stratégique de son économie, une présentation de son contexte macroéconomique récent, et un examen critique des réformes entreprises, notamment la loi sur l'investissement de 2022. Le cœur de notre démarche résidera ensuite dans une étude comparative avec les Émirats Arabes Unis (Chapitre 3). Celle-ci comprendra une présentation qualitative du modèle émirati, une analyse statistique descriptive comparative des deux pays, et une analyse économétrique basée sur un modèle de régression multiple visant à identifier les déterminants des flux d'IDE dans chaque contexte. Cette combinaison d'approches vise à offrir une compréhension nuancée et étayée.

CHAPITRE I

ASPECT GÉNÉRAL DES

INVESTISSEMENTS DIRECTS

ÉTRANGERS

L'Investissement Direct Étranger (IDE) représente l'un des aspects les plus saillants de la globalisation, avec des implications majeures tant pour les nations développées que pour celles en développement. Il constitue une priorité pour de nombreux pays à travers le monde, résultant de l'interconnexion entre les objectifs d'internationalisation des entreprises et les efforts des gouvernements pour attirer les flux de capitaux étrangers.

Dans ce chapitre, nous explorerons les fondements théoriques des IDE, ensuite, nous analyserons leur rôle dans la diversification économique des pays et enfin nous étudierons les déterminants d'attraction des IDE.

Section 1 : Fondements théoriques des IDE

La compréhension des Investissements Directs Étrangers nécessite d'abord de cerner leur définition précise, les principales théories économiques qui expliquent leur émergence et leur dynamique, ainsi que les différentes formes qu'ils peuvent adopter dans le paysage économique mondial.

1.1) Définitions des IDE

Selon l'OCDE :

L'investissement direct international est motivé par la volonté d'une entreprise résidente d'une économie « investisseur direct » d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise « entreprise d'investissement direct » qui est résidente d'une autre économie. La notion d'intérêt durable implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct et l'exercice d'une influence significative sur la gestion de l'entreprise. L'existence de cette relation est établie dès lors qu'un investisseur résident d'une économie possède, directement ou indirectement, au moins 10 % des droits de vote d'une entreprise résidente d'une autre économie.¹

Selon le CNUCED :

L'investissement direct étranger (IDE) est défini comme un investissement impliquant une relation à long terme et reflétant un intérêt durable et un contrôle par une entité résidente dans une économie (l'investisseur direct étranger ou l'entreprise mère) dans une entreprise résidente d'une économie autre que celle de l'investisseur direct étranger (entreprise d'IDE,

¹ Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux QUATRIÈME ÉDITION 2008, Page 56

entreprise affiliée ou filiale étrangère). L'IDE suppose que l'investisseur exerce un degré significatif d'influence sur la gestion de l'entreprise résidente dans l'autre économie. Ce type d'investissement comprend à la fois la transaction initiale entre les deux entités et toutes les transactions ultérieures entre elles et entre les filiales étrangères, qu'elles soient constituées en société ou non. L'IDE peut être entrepris aussi bien par des particuliers que par des entités commerciales.²

Selon l'OMC :

L'IDE se produit lorsqu'un investisseur basé dans un pays (le pays d'origine) acquiert un actif dans un autre pays (le pays d'accueil) avec l'intention de gérer cet actif. La dimension de gestion est ce qui distingue l'IDE de l'investissement de portefeuille dans des valeurs mobilières étrangères, telles que des actions et des obligations.³

1.2) Théories économiques liées aux IDE

1.2.1) Théorie du Paradigme Éclectique (OLI)

John H. Dunning, économiste britannique de renom, a développé l'une des théories les plus influentes dans le domaine des investissements internationaux. Dans son article fondateur "The Eclectic (OLI) Paradigm of International Production : Past, Present and Future" publié dans *International Journal of the Economics of Business* en 2001, Dunning propose un cadre analytique complet pour expliquer les motivations et les conditions des investissements directs étrangers.

La théorie du Paradigme Éclectique, également connue sous le nom de théorie OLI, postule qu'une entreprise s'engage dans des activités d'investissement direct à l'étranger uniquement lorsqu'elle bénéficie simultanément de trois catégories d'avantages distincts et complémentaires. Ces avantages, formant l'acronyme OLI, constituent les piliers fondamentaux de cette approche théorique.

² World Investment Report 2007 UNCTAD : Transnational Corporations, Extractive Industries and Development, Page 245

³ OMC, "Trade and Foreign Direct Investment" (1996)
https://www.wto.org/english/news_e/pres96_e/pr057_e.htm

Le premier pilier concerne les avantages spécifiques à la propriété (Ownership advantages), qui englobent les actifs tangibles et intangibles détenus exclusivement par l'entreprise, lui conférant une supériorité concurrentielle sur les marchés étrangers.

Le deuxième pilier repose sur les avantages spécifiques à la localisation (Location advantages), qui représentent les caractéristiques attractives du pays d'accueil, incluant ses ressources naturelles, son capital humain, sa position géographique ou son cadre institutionnel.

Le troisième pilier est constitué des avantages d'internalisation (Internalization advantages), qui déterminent l'intérêt pour l'entreprise d'exploiter elle-même ses avantages compétitifs plutôt que de les céder à des acteurs locaux via des mécanismes de marché comme les licences ou franchises.⁴

1.2.2) Théorie du Cycle de Vie du Produit

Raymond Vernon, économiste américain et professeur à l'université Harvard, a élaboré une théorie fondamentale pour comprendre la dynamique des investissements internationaux dans son article séminal "International Investment and International Trade in the Product Cycle" publié dans le *Quarterly Journal of Economics* en 1966. Sa contribution a profondément marqué l'analyse des stratégies d'internationalisation des entreprises en établissant un lien entre l'évolution des produits et les décisions d'investissement à l'étranger.

La théorie du Cycle de Vie du Produit développée par Vernon propose une explication séquentielle des mouvements d'investissement international en fonction de la maturité des produits. Selon cette approche, le processus d'internationalisation des activités productives suit une trajectoire prévisible, étroitement liée aux différentes phases d'évolution d'un produit sur le marché.

Vernon identifie trois phases principales dans ce cycle :

Dans la première phase, les entreprises innovantes produisent exclusivement dans leur pays d'origine, généralement un pays développé, pour répondre à la demande domestique et bénéficier de la proximité avec les consommateurs et les centres de recherche.

⁴ The Eclectic (OLI) Paradigm of International Production: Past, Present and Future, *International Journal of the Economics of Business* en 2001

Dans la deuxième phase, à mesure que le produit se standardise et que la demande s'étend à l'international, l'entreprise commence à délocaliser sa production vers d'autres pays développés via des investissements directs étrangers, afin de préserver ses parts de marché et de contourner les barrières commerciales.

Dans la troisième phase, lorsque le produit atteint sa pleine maturité et devient hautement standardisé, la production est transférée vers des pays en développement offrant des coûts de main-d'œuvre plus faibles, permettant ainsi de maintenir la compétitivité-prix dans un environnement concurrentiel intensifié.⁵

1.2.3) Théorie de l'Internalisation

Peter J. Buckley et Mark Casson, économistes britanniques reconnus pour leurs travaux sur les entreprises multinationales, ont développé conjointement la théorie de l'internalisation qui a considérablement enrichi la compréhension des motivations sous-jacentes aux investissements directs étrangers. Leur contribution théorique, consolidée dans leur article "The Internalization Theory of the Multinational Enterprise: A Review of the Progress of a Research Agenda after 30 Years" publié dans le *Journal of International Business Studies* en 2009, constitue l'un des piliers de l'analyse contemporaine du comportement des firmes multinationales.

La théorie de l'internalisation propose une explication des IDE fondée sur l'analyse des coûts de transaction et des imperfections des marchés internationaux. Selon cette approche, les entreprises choisissent d'investir directement à l'étranger lorsque les bénéfices de l'internalisation des transactions transfrontalières excèdent les coûts associés à l'établissement et à la gestion d'opérations à l'international.

Cette théorie repose sur le principe que les marchés internationaux présentent diverses imperfections qui génèrent des coûts de transaction élevés pour les entreprises. Face à ces imperfections, les firmes privilégient les IDE plutôt que l'octroi de licences ou d'autres formes contractuelles de coopération internationale pour trois raisons principales :

⁵ "International Investment and International Trade in the Product Cycle" publié dans le *Quarterly Journal of Economics* en 1966

Premièrement, l'internalisation permet de protéger efficacement les actifs intangibles et les connaissances propriétaires contre les risques d'appropriation par des tiers.

Deuxièmement, elle offre un contrôle direct sur les opérations internationales, réduisant ainsi les incertitudes liées aux comportements opportunistes des partenaires étrangers.

Troisièmement, elle facilite la coordination interne des activités transfrontalières, permettant ainsi d'optimiser l'allocation des ressources à l'échelle mondiale et de maximiser les profits globaux de l'entreprise.⁶

1.3) Types et formes d'IDE

Il existe principalement 2 types d'IDE : verticaux et horizontaux⁷

Les IDE verticaux : la stratégie verticale représente les flux d'investissement étranger dirigés exclusivement des pays du Nord vers les pays du Sud. Les pays les moins développés n'investissent pas dans les pays de la triade et les flux sont à sens unique. Selon la théorie du commerce international, cette stratégie est basée principalement sur le commerce inter-branche. En d'autres termes, les différences de dotation en facteurs (capital, travail) et les avantages comparatifs des pays jouent un rôle très important dans l'explication des IDE verticaux.

Les Ide horizontaux : La stratégie « Horizontale » ou de marché s'applique aux décisions d'investissement à l'étranger qui visent à produire à la fois pour le marché local et pour le marché d'implantation. Elles sont effectuées généralement dans des pays qui ont un niveau de développement équivalent. La stratégie peut donc être qualifiée d'Horizontale car elle concerne les flux d'investissement croisés Nord-Nord qui se développent entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, c'est-à-dire au sein de la triade. L'investissement Horizontal est principalement une stratégie commerciale. Il correspond, en fait, à un processus d'internationalisation de la production par « substitution d'exportation ».

L'interconnexion des économies mondiales aujourd'hui a conduit à l'émergence de plusieurs formes d'IDE. Les principales sont :⁸

⁶ "The Internalization Theory of the Multinational Enterprise: A Review of the Progress of a Research Agenda after 30 Years", Journal of International Business Studies en 2009

⁷ La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic. Soumeya BACHA. Université de Tipaza. Pages 562-563

⁸ Les formes et les stratégies des IDE « Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie ».Par Le Chiffre. D Affaires, 5 Avr 2021

Le Partenariat :

L'association entre différentes entreprises, qui vise à améliorer leur situation financière et leur accès aux financements externes, représente une collaboration durable. Mettre en œuvre des projets d'investissement communs, promouvoir l'innovation et le perfectionnement des méthodes de gestion et de développement, stimuler une meilleure compréhension des différentes cultures d'entreprise, enrichir les compétences en management pour satisfaire les exigences des clients tout en élargissant la variété de produits plus performants, et renforcer la présence sur le marché en améliorant la compétitivité.

L'investissement Greenfield :

Un investissement Greenfield, aussi appelé création ex-nihilo, survient lorsqu'une société multinationale choisit de s'établir dans un pays en voie de développement en vue d'y construire de nouvelles installations telles que des usines ou des magasins. Les nations hôtes privilégient généralement ces formes d'investissement, étant donné qu'elles constituent une source importante de transfert de technologie, de compétences et de génération d'emplois. Cette méthode a, de manière historique, été largement adoptée par les filiales américaines, japonaises et européennes, qui ont dominé la scène des investissements directs étrangers jusqu'aux années 1970, aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement.

La cession de licence :

La cession de licence représente un mécanisme contractuel sophistiqué permettant le transfert de propriétés incorporelles entre différentes entités économiques. Ce processus juridique et stratégique autorise un propriétaire, appelé concédant, à octroyer à un tiers, nommé licencié, le droit d'utiliser un bien immatériel contre une rémunération spécifique. Ce bien incorporel peut revêtir différentes formes hautement stratégiques : un brevet technologique innovant, une marque commerciale prestigieuse, un savoir-faire technique particulier ou une méthodologie de production exclusive. La contrepartie financière, généralement calculée sous forme de redevances, permet de rémunérer équitablement le propriétaire initial tout en favorisant la diffusion contrôlée de l'innovation.

La Franchises :

La franchise constitue un modèle contractuel complexe où une entreprise, dite franchiseur, autorise une autre, le franchisé, à exploiter son concept commercial complet. Cette

relation dépasse la simple autorisation d'utilisation d'une marque, représentant en réalité un transfert intégral d'un modèle économique et organisationnel. Le franchisé bénéficie du droit d'utiliser une marque reconnue, un concept commercial éprouvé, et surtout un savoir-faire développé par le franchiseur. En contrepartie, il s'acquitte de droits d'entrée initiaux et de redevances périodiques, garantissant ainsi au franchiseur une rémunération continue de son expertise et de sa réputation.

La succursale :

La succursale représente un établissement secondaire qui, bien que dépourvu d'une personnalité juridique distincte, constitue une extension opérationnelle directe d'une entreprise mère. Cette structure complexe dispose d'une autonomie de gestion partielle tout en représentant légalement l'intégralité de l'organisation principale. Juridiquement immatriculée au registre du commerce, la succursale permet à une entreprise de déployer ses activités sur différents territoires tout en maintenant une cohérence stratégique et opérationnelle globale. Elle incarne la capacité d'une organisation à se déployer tout en conservant son unité fondamentale.

Les Joint-ventures :

La joint-venture constitue une forme d'association particulièrement dynamique entre entreprises indépendantes, caractérisée par la création d'une nouvelle entité commune. Ce modèle de collaboration stratégique permet aux partenaires de partager à la fois les risques et les investissements, tout en poursuivant des objectifs commerciaux ou technologiques communs. Ce mécanisme unique permet aux entreprises de maintenir leur identité juridique individuelle tout en bénéficiant des avantages d'une collaboration étroite. La joint-venture représente ainsi une solution flexible et stratégique pour les organisations souhaitant conquérir de nouveaux marchés, développer des technologies innovantes ou mutualiser des ressources complexes.

Section 2 : Rôle des IDE dans la Diversification Économique

Au-delà de leur définition théorique, les Investissements Directs Étrangers jouent un rôle transformateur dans les économies d'accueil, particulièrement pour celles cherchant à diversifier leur structure productive. Cette section examine les mécanismes par lesquels les IDE contribuent à cette diversification, notamment à travers les transferts de technologie, le

développement des infrastructures, la création d'emplois qualifiés, l'amélioration de la balance des paiements et l'intégration aux chaînes de valeur mondiales.⁹

2.1) Mécanismes de transfert de technologie et de savoir-faire

Le transfert de technologies désigne le processus par lequel des connaissances, innovations et procédés techniques sont transmis d'une entité à une autre, qu'il s'agisse de pays, d'entreprises ou d'institutions. Ce transfert peut se faire à travers divers canaux comme la formation, les investissements ou la diffusion involontaire de connaissances (spillovers).

Plusieurs mécanismes permettent ce transfert :

- **Licensing** : Une entreprise étrangère accorde à une entreprise locale le droit d'utiliser sa technologie en échange de royalties.
- **Joint ventures** : Partenariats entre entreprises locales et multinationales favorisant la diffusion de savoir-faire.
- **Investissement Direct Étranger (IDE)** : Implantation de filiales ou d'usines par des firmes multinationales dans des pays étrangers.
- **Effets indirects (spillovers)** : L'imitation par des entreprises locales, la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée et les interactions avec les fournisseurs locaux facilitent la diffusion des technologies.

Les IDE sont identifiés comme le mécanisme le plus efficace pour plusieurs raisons principales :

- **Contrôle de la diffusion** : Contrairement au licensing, les entreprises multinationales qui investissent directement peuvent mieux protéger leurs innovations tout en diffusant des connaissances aux filiales et aux partenaires locaux.
- **Intégration verticale** : Les IDE favorisent les interactions avec les fournisseurs locaux, augmentant la transmission de technologies et de meilleures pratiques industrielles.
- **Formation et transfert de compétences** : Les filiales des multinationales forment la main-d'œuvre locale, qui peut ensuite diffuser ces connaissances en changeant d'entreprise ou en créant ses propres entreprises.

⁹Technology Transfer, Foreign Direct Investment, and the Protection of Intellectual Property in the Global Economy (Kamal Saggi), Page 90-109

- **Impact à long terme** : Contrairement aux contrats de licence qui peuvent être temporaires, les IDE assurent un transfert soutenu de technologies et de pratiques de gestion modernes.

2.2) Contribution au développement des infrastructures

Les IDE jouent un rôle clé dans le développement des infrastructures des pays hôtes. En attirant des capitaux étrangers, ces investissements financent des projets d'infrastructure (transports, télécommunications, énergie) qui soutiennent la croissance économique et renforcent la compétitivité des entreprises locales.

- **Investissements dans les infrastructures industrielles** : Les firmes multinationales construisent des usines, des zones industrielles et des centres logistiques, favorisant le développement local.
- **Amélioration des infrastructures publiques** : Les IDE encouragent les gouvernements à moderniser les routes, ports et systèmes électriques pour attirer plus d'investissements.
- **Effets d'entraînement sur l'innovation et la technologie** : Les infrastructures développées pour accueillir les IDE bénéficient aussi aux entreprises locales et aux consommateurs.
- **Développement des infrastructures numériques et technologiques** : Les multinationales investissent dans les réseaux de communication et les centres de données, favorisant la transformation digitale. Selon le CNUCED les paiements mondiaux pour les transferts de technologies proviennent de filiales vers leurs maisons-mères, soulignant l'importance des infrastructures TIC.

2.3) Impact sur la création d'emplois qualifiés

Les IDE influencent le marché du travail des pays hôtes en générant de nouveaux emplois, notamment dans des secteurs nécessitant des compétences spécialisées. Ces emplois qualifiés sont essentiels pour le transfert de technologies et l'amélioration de la productivité locale.

Ces investissements peuvent contribuer de différentes façons à la création d'emplois :

- **Création directe d'emplois dans les filiales des multinationales** : Les IDE permettent l'implantation d'entreprises étrangères qui recrutent des travailleurs qualifiés, notamment dans l'ingénierie, la gestion et la recherche et développement (R&D).

- **Formation et transfert de compétences** : Les filiales des multinationales forment leur main-d'œuvre aux normes et technologies internationales.
- **Effet d'entraînement sur le marché du travail local** : Les anciens employés des multinationales peuvent ensuite créer leurs propres entreprises ou renforcer les entreprises locales grâce à leur expérience.
- **Mobilité et diffusion des talents** : Les employés formés par les multinationales transmettent leurs compétences en changeant d'emploi ou en fondant de nouvelles entreprises.

2.4) Effets sur la balance des paiements

La balance des paiements est un indicateur économique qui enregistre l'ensemble des transactions financières entre un pays et le reste du monde. Les IDE influencent cette balance à travers les flux de capitaux, les transferts de profits et les effets sur le commerce extérieur :

- **Apport de capitaux dans la balance des comptes financiers** : Les IDE représentent une source de financement externe qui améliore le solde des comptes financiers d'un pays.
- **Effets sur la balance commerciale** : Les IDE stimulent les exportations en intégrant les entreprises locales aux chaînes de valeur mondiales.
- **Transferts de revenus et rapatriement des profits** : Les entreprises étrangères rapatrient souvent une partie de leurs bénéfices vers leur pays d'origine, ce qui peut détériorer le compte des revenus de la balance des paiements.
- **Stabilité et diversification des flux financiers** : Contrairement aux investissements de portefeuille, les IDE sont plus stables et moins sujets aux crises financières.

Section 3 : Principaux Déterminants d'Attraction des IDE

L'attraction des IDE constitue un enjeu majeur pour les pays cherchant à diversifier leurs économies et à stimuler leur croissance. Comprendre les facteurs qui influencent les décisions d'investissement des firmes multinationales est donc important pour l'élaboration de politiques efficaces d'attraction de capitaux étrangers. Cette section examine les principaux déterminants qui conditionnent les flux d'IDE vers un pays d'accueil.

3.1) Stabilité politique et macroéconomique

La stabilité politique fait référence à un environnement où les institutions d'un pays fonctionnent de manière prévisible et transparente, sans risques majeurs de conflits, de coups d'État ou de changements arbitraires dans la politique économique.

Dans ce contexte, un système démocratique robuste associé à des institutions judiciaires indépendantes constitue un facteur d'attraction majeur pour les investisseurs internationaux, cherchant toutes sortes de garanties avant de s'implémenter dans le pays d'accueil comme¹⁰

- La protection effective des droits de propriété
- La prévisibilité et la stabilité des cadres réglementaires
- La primauté du droit

Les économies garantissant des contrats stables et minimisant les risques d'expropriation ou de modifications unilatérales des accords attirent davantage de capitaux étrangers.

L'environnement macroéconomique représente un second pilier essentiel dans l'attraction des IDE. Les investisseurs privilégient les marchés caractérisés par¹¹

- Une inflation contrôlée.
- Une croissance économique soutenue.
- Une politique monétaire prévisible.
- Des finances publiques équilibrées.

Ces conditions créent un cadre propice à la rentabilité à long terme des investissements. À l'inverse, une instabilité manifestée par des fluctuations monétaires importantes ou un endettement public excessif augmente significativement la perception du risque et tend à décourager les flux d'investissements directs étrangers.

3.2) Capital humain et formation

Le capital humain englobe l'ensemble des compétences, connaissances et qualifications possédées par une population qui contribuent à sa productivité économique. Plus cet indice est développé plus cela renforce la capacité d'absorption des nouvelles technologies et facilite les transferts de savoir-faire, deux facteurs essentiels pour optimiser les bénéfices des

¹⁰ Politics and Foreign Direct Investment, The University of Michigan Press Ann Arbor, Pages 76-106

¹¹ Politics and Foreign Direct Investment, The University of Michigan Press Ann Arbor, Pages 76-106

investissements directs étrangers. Son évaluation est basée principalement sur les critères suivants :¹²

- Le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur
- La qualité des systèmes éducatifs
- Le niveau de formation professionnelle disponible

L'interaction IDE-Capital Humain exerce une influence déterminante sur la croissance économique :

- Dans les économies dotées d'un niveau élevé d'éducation et de formation, les IDE stimulent significativement la productivité et accélèrent la diffusion des innovations
- À l'inverse, dans les pays où le capital humain est insuffisant, l'impact des IDE se révèle limité, voire négatif, la faiblesse des compétences locales entravant l'assimilation effective des technologies importées

Également, les firmes multinationales privilégient naturellement les marchés offrant une main-d'œuvre qualifiée, capable de maîtriser des procédés technologiques avancés à travers :

- Un système éducatif performant
- Des programmes de formation professionnelle alignés sur les besoins du marché
- Une politique de développement des compétences adaptée aux secteurs stratégiques

¹² Economic and Political Determinants of the Effects of FDI on Growth in Transition and Developing Countries, par Shima Elkomy, Hilary Ingham, Robert Read. Thunderbird International Business Review Vol. 58, No. 4 July/August 2016

CHAPITRE II

STRATÉGIE DE

DÉVELOPPEMENT DES IDE EN

ALGÉRIE

Après avoir exploré dans le premier chapitre les fondements théoriques des Investissements Directs Étrangers, leur rôle dans la diversification économique et leurs principaux déterminants d'attraction, il convient maintenant d'appliquer ces concepts au contexte spécifique de l'Algérie. Ce deuxième chapitre s'inscrit dans la continuité de notre démarche analytique visant à comprendre comment les IDE peuvent contribuer efficacement à la diversification de l'économie algérienne au-delà du secteur des hydrocarbures.

Section 1 : Diagnostic Stratégique

Pour élaborer une stratégie efficace de développement des Investissements Directs Étrangers en Algérie, il est essentiel de réaliser un diagnostic stratégique complet de l'économie nationale. Celui-ci examine les forces et faiblesses structurelles de l'économie algérienne, explore les opportunités sectorielles à fort potentiel, analyse les risques associés et identifie les avantages comparatifs à développer.

1.1) Forces et faiblesses de l'économie algérienne

L'économie Algérienne se caractérise par plusieurs atouts. Mais, contient également des lacunes :¹³

1.1.1) Forces de l'économie algérienne

Richesse en ressources naturelles stratégiques : L'Algérie dispose d'importantes réserves pétrolières et gazières qui constituent l'épine dorsale de son économie. Ces ressources lui confèrent un avantage comparatif significatif et une source stable de revenus. Au-delà des hydrocarbures conventionnels, le pays possède également un potentiel considérable en gaz de schiste, ainsi que divers minerais précieux et industriels comme l'or, le zinc, le plomb, les phosphates et le fer. Cette diversité de ressources naturelles représente un socle solide pour le développement de filières industrielles intégrées. En 2022, les réserves prouvées de pétrole brut en Algérie s'élevaient à 12,2 milliards de barils, restant stables depuis 2006. Durant la période examinée, les réserves de pétrole brut du pays ont atteint un pic de 12,27 milliards de barils en 2005.¹⁴

Secteurs à fort potentiel de développement : L'économie algérienne recèle d'importants gisements de croissance dans plusieurs secteurs prometteurs. L'agriculture bénéficie de

¹³ <https://www.coface.fr/actualites-economie-conseils/tableau-de-bord-des-risques-economiques/comparez-des-pays>

¹⁴ <https://fr.statista.com/statistiques/1481751/reserves-de-petrole-brut-en-algerie/>

conditions climatiques variées et de vastes étendues cultivables dans le nord du pays. Les énergies renouvelables constituent un potentiel largement inexploité, particulièrement l'énergie solaire dans les régions sahariennes. La pétrochimie offre des opportunités de valorisation des ressources d'hydrocarbures par la création de chaînes de valeur complètes. Enfin, le tourisme pourrait tirer parti de la richesse du patrimoine culturel et naturel algérien.

Cadre juridique favorable aux investissements : La promulgation de la loi de 2022 sur les investissements marque une avancée significative dans l'ouverture de l'économie algérienne. Ce nouveau cadre législatif vise à favoriser les investissements privés tant nationaux qu'étrangers, témoignant d'une volonté politique d'assouplir les conditions d'implantation des entreprises et de diversifier le tissu économique national. Nous pouvons citer comme exemples ces différents articles :¹⁵

- **Article 24 de la Loi n° 22-18 du 24 juillet 2022** "Les investissements étrangers réalisés dans les activités de production de biens et de services bénéficient du transfert garanti des revenus y afférents. Ce transfert concerne les dividendes, les bénéfices, les produits de cession ou de liquidation, ainsi que les redevances..."
- **Article 27** "Les investissements étrangers réalisés à partir d'apports en capital sous forme de numéraires importés par le canal bancaire et libellés dans une monnaie librement convertible régulièrement cotée par la Banque d'Algérie, bénéficient de la garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent."
- **Article 7** "Sont investissements, au sens de la présente loi, les acquisitions d'actifs entrant dans le cadre de création d'activités nouvelles, d'extension de capacités de production et/ou de réhabilitation, les participations dans le capital d'une société."

Positionnement géostratégique : La position géographique de l'Algérie constitue un atout majeur pour son développement économique. Sa proximité avec le marché européen, son accès à la Méditerranée et son rôle de porte d'entrée vers l'Afrique subsaharienne lui confèrent un avantage logistique considérable. Cette situation privilégiée peut faciliter l'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur mondiales et régionales.

Stabilité macroéconomique : L'Algérie se distingue par un faible endettement extérieur, représentant seulement 3% du PIB à la fin de 2023, ce qui lui offre une marge de manœuvre appréciable en matière de politique économique. Par ailleurs, le pays dispose d'importantes

¹⁵ Loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement, Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire N°50

réserves de change couvrant environ 16 mois d'importations, constituant ainsi un matelas de sécurité face aux chocs extérieurs et aux fluctuations des prix des hydrocarbures.

Capital humain : La population algérienne, nombreuse et jeune, représente un potentiel considérable en termes de capital humain et de marché intérieur. Cette démographie favorable peut constituer un moteur de croissance économique si elle est accompagnée de politiques adéquates en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi.

1.1.2) Faiblesses de l'économie algérienne

Dépendance excessive aux hydrocarbures : L'économie algérienne souffre d'une forte dépendance aux hydrocarbures, qui représentent environ 90% des exportations, 60% des recettes budgétaires et 30% du PIB. Cette structure économique déséquilibrée rend le pays particulièrement vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux du pétrole et du gaz. Par ailleurs, l'Algérie reste tributaire des transferts sociaux pour maintenir la paix sociale et des importations alimentaires pour assurer sa sécurité alimentaire, accentuant ainsi sa fragilité économique.¹⁶

Structure des exportations par groupes de produits en 2023

(en % du total des exportations)



Figure 1 : Structure des exportations par groupes de produits en 2023 (CNUCED)

Inefficacité du secteur public : Le secteur public algérien, y compris le système bancaire, se caractérise par une faible efficacité opérationnelle. Les entreprises publiques souffrent généralement d'une gouvernance déficiente et d'une productivité limitée. Les infrastructures nationales pâtissent du manque d'investissement public et d'entretien adéquat, entravant le développement économique global du pays.

Déséquilibres financiers : Le pays est confronté à un déficit public massif, financé principalement par le fonds souverain et les banques publiques. Ce mode de financement, bien

¹⁶ <https://www.coface.fr/actualites-economie-conseils/tableau-de-bord-des-risques-economiques/comparez-des-pays>

qu'il évite l'endettement extérieur, présente des risques pour la stabilité financière à long terme et limite les ressources disponibles pour l'investissement productif.

Chômage structurel : Le marché du travail algérien est marqué par un taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes (29% en 2024). Les diplômés de l'enseignement supérieur sont particulièrement touchés par le manque d'opportunités professionnelles, ce qui entraîne une perte de capital humain qualifié et contribue aux tensions sociales.¹⁷

Environnement des affaires défavorable : L'économie algérienne souffre d'un étatisme persistant qui limite l'initiative privée. La corruption, la lenteur et l'inefficacité de l'appareil judiciaire, ainsi qu'une réglementation souvent opaque, créent un climat d'incertitude pour les investisseurs. Cet environnement des affaires défavorable constitue un obstacle majeur à l'attraction des IDE et au développement du secteur privé national.

1.2) Opportunités sectorielles

Malgré les lacunes mentionnées ci-dessus, l'Algérie peut tirer parti de plusieurs opportunités à travers divers secteurs en utilisant les IDE comme catalyseur afin d'apporter une plus-value à son économie. Selon le ministère de l'industrie le pays attire de plus en plus d'IDE ces dernières années dans divers secteurs comme :¹⁸

Industries mécanique et navale :

- Véhicules légers, utilitaires, de transport et véhicules industriels.
- Machinisme agricole et engins de travaux publics, de bâtiment et hydraulique.
- Moteurs, carrosseries industrielles, pièces de première monte, et pièces destinées à la maintenance industrielle.
- Equipements et pièces détachées de moteurs d'autos et tracteurs (démarreurs, organes de transmission, carburateurs, pompes, etc...), radiateurs pour autos et tracteurs.
- Parties, pièces détachées et équipements pour autos et tracteurs : équipement électrique (tableaux de bord, phares etc...), équipement de carrosserie (ferrures, serrures, bouchons de réservoirs, carcasse et sièges, essuie-glace etc...), équipement de châssis (organes de direction, ressorts, amortisseurs, essieux, organes de freinage etc...), outillage spécialisé de bord, .siègerie de véhicules.

¹⁷ <https://www.coface.fr/actualites-economie-conseils/tableau-de-bord-des-risques-economiques/comparez-des-pays>

¹⁸ https://www.industrie.gov.dz/fr/opportunites_invest/

- Fabrication des conteneurs.

Industries électriques, électroniques, et électroménagers :

- Ordinateurs et d'autres équipements informatiques : imprimantes, scanners, traceurs, calculateurs programmables.
- Parties et pièces détachées.
- Groupes électrogènes et transformateurs de grande puissance.
- Redresseurs, convertisseurs statiques, condensateurs, relais de commandes et autres appareillages de haute tension, de moyenne tension et de basse tension, y compris leurs parties et pièces détachées ;
- Batteries, batteries pour systèmes de télécommunication et batteries solaires.
- Equipements électriques pour le développement des réseaux électriques intelligents.
- Composants à haut rendement.
- Ensembles et sous-ensembles électriques.
- Fabrication de carte mères intégrées et la fabrication de dalles pour TV et microordinateurs.
- Composants électroniques destinés à la maintenance industrielle
- Produits divers : câbles, fils (nus, isolés), isolateurs.
- Accessoires pour fils et câbles électriques (boîtes d'extrémités, de jonction ...).
- Accessoires de raccordement.

Industrie agroalimentaire :

- Complexes intégrés dans les filières stratégiques : Céréales, aliments de bétail, huiles (cultures oléagineuses) et sucre (betteraves sucrières).
- Production de laits secs, laits concentrés et lait infantiles.
- Production d'aliments infantiles.
- Développement des filières de transformation agro- industrielle.
- Promotion des filières de transformation des produits de terroir.
- Développement de la culture et la transformation de l'huile d'olive et valorisation des sous-produits issus de l'huile d'olive.
- Développement de l'industrie des additifs alimentaires.

Industrie Chimique :

- Industrie pétrochimique.
- Polyéthylène toute densité et Polypropylène.
- Gaz industriels.
- Ammoniac, Urée et Alcool Ethylique.
- Production de peintures (peinture et revêtement industriels, peintures intelligentes, décoratives, ...).
- Production des solvants.

Industrie des matériaux :

- Matériaux de construction à fort potentiel isolant.
- Développement de l'écoconstruction par des matériaux de construction bio sources.
- Cellulose, papier de tous types (papier pour emballage, papier pour impression, papier carton).
- Fabrication de brique réfractaire.
- Fabrication de verre, fibres du verre, laine de verre et produits transformés du verre.
- Production de tout type articles d'emballage, notamment les emballages destinés aux produits agro-alimentaires (métalliques, en plastique et en papier).

Textiles et cuirs :

- Fibres synthétiques et artificielles.
- Fils, tissus
- Articles d'habillement.
- Valorisation de la laine, notamment lanoline.
- Traitement et transformation des peaux et cuirs.
- Chaussure et articles chaussants.

Industries Sidérurgiques et métallurgique :

- Complexes sidérurgiques, fonderies, aciéries et laminoirs.
- Fabrication des différents produits sidérurgiques et métallurgiques (Tubes d'acier soudés et sans soudure, barres et profilés en aciers courants laminés à chaud, tôles, bandes et feuillards en aciers courants laminés à chaud, Produits de laminage et profilage à froid de l'acier courant, produits du tréfilage ou étirage de l'acier courant...).

- Produits de la métallurgie du nickel, silicium, titane, cobalt, manganèse, tungstène (wolfram), molybdène, chrome.
- Produits de la métallurgie des autres métaux entrant dans les ferro-alliages et métaux connexes (baryum, germanium etc...).
- Transformation et recyclage de des métaux non ferreux (Aluminium, Cuivre, Plomb, alliage de laiton).

Secteur de l'Agriculture :

- Production agricole dans les filières stratégiques (céréales, légumes secs oléagineuses cultures).
- Economie Forestière.
- Grandes fermes intégrées d'élevage intensif de vaches laitières.
- Cultures fourragères.
- Grande cultures industrielles (soja, maïs, tournesol, sucrière betterave..).
- Agriculture de .montagne .
- Développement des espèces rustiques dans les différentes zones agro écologiques de prédilection (sud et steppe, hauts plateaux, montagnes).
- Valorisation des productions agricoles (standard biologique de terroir).
- Renforcement de la base et de stockage des produits agricoles.

Secteur de la Pêche :

- Exploitation des ressources de la pêche (algues marines, oursins, éponges marines, anguille, corail, divers types mollusques, crustacés, les êtres vivants aquatiques continentaux et marins).
- Conservations et commercialisation des produits de la pêche.
- Fabrication des équipements de pêche.
- Transformation des produits de la pêche, transformation des peaux de poissons pour les industries médicales, cosmétiques et artisanales.
- Services liés au domaine de la pêche (développement des systèmes et des applications pour le traitement de diverses cartes d'informations marines pour la navigation maritime, équipement des navires, services thérapeutiques et cosmétiques, formation et appui techniques).
- Développement de l'aquaculture.

À noter que dans certains secteurs, l'Algérie a déjà établi des investissements et encourage fortement les IDE dans ceci :¹⁹

Secteur du Tourisme :

- **Tourisme balnéaire :**
Réalisation de 28 centres thalassothérapie au niveau des wilayas cotières.
- **Tourisme de santé et de bien être :**
Modernisation de 34 bains thermaux traditionnels répartis au niveau de 18 wilayas.
Réalisation de 20 nouvelles stations thermales au niveau des sources thermales non exploitées réparties sur 17 wilayas
- **Tourisme climatique et de montagnes :**
06 zones d'expansion touristique sont en voie d'être dotées d'instrument d'aménagement, permettant la réception des projets de sites climatiques, de parcs de loisirs et de circuits touristiques.
- **Tourisme Saharien :**
Développement de l'investissement au niveau de cinq (05) zones d'expansion touristiques (Djanet-Timimoune-El Oued –Biskra-Beni Abbes), permettant d'abriter des projets de campings et des projets touristiques écologiques.

Secteur de l'Hydraulique :

- Réalisation de nouvelles usines de dessalement avec leurs aménagements aval (raccordements, stations de reprise et réservoirs de stockage d'autonomie).
- Interconnexion des barrages avec leurs systèmes de transferts.
- Réalisation des infrastructures visant à mobiliser la ressource eau.
- Valorisation des sous-produits issus des stations de dessalement et de l'épuration et de l'exploitation des ressources souterraines du Sahara septentrional.
- Drainage des barrages.
- Equipement des grandes stations de pompage d'eau.
- Equipements d'auscultation des barrages.

¹⁹ https://www.industrie.gov.dz/fr/opportunités_invest/

Section 2 : Présentation Statistique du Contexte Macroéconomique Algérien (2000-2024)

Après avoir dressé un diagnostic stratégique des forces, faiblesses et opportunités de l'économie algérienne dans la section précédente, nous abordons maintenant une présentation factuelle de son environnement macroéconomique sur les deux dernières décennies (2000-2024, selon la disponibilité des données). L'objectif est de fournir une vue d'ensemble quantitative et objective du contexte spécifiquement algérien.

Nous examinerons ici l'évolution de plusieurs indicateurs macroéconomiques clés, choisis pour leur pertinence vis-à-vis de notre problématique centrale : l'attraction des Investissements Directs Étrangers (IDE) comme levier de diversification. En analysant les tendances de la croissance économique, des flux d'IDE reçus par l'Algérie elle-même, de la structure de ses exportations, de sa stabilité interne et de son ouverture sur l'extérieur, nous chercherons à quantifier les défis et les dynamiques évoqués précédemment.

Cette analyse descriptive, principalement basée sur des données d'organismes internationaux pour assurer une base factuelle solide, nous permettra de mieux saisir les ordres de grandeur, la volatilité et les trajectoires récentes de l'économie algérienne.

2.1) Croissance Économique et Flux d'IDE

Pour mieux appréhender la dynamique économique récente de l'Algérie, nous examinerons l'évolution de sa croissance économique et sa capacité à attirer les Investissements Directs Étrangers (IDE), deux indicateurs fondamentaux pour évaluer son potentiel de diversification et son attractivité internationale.

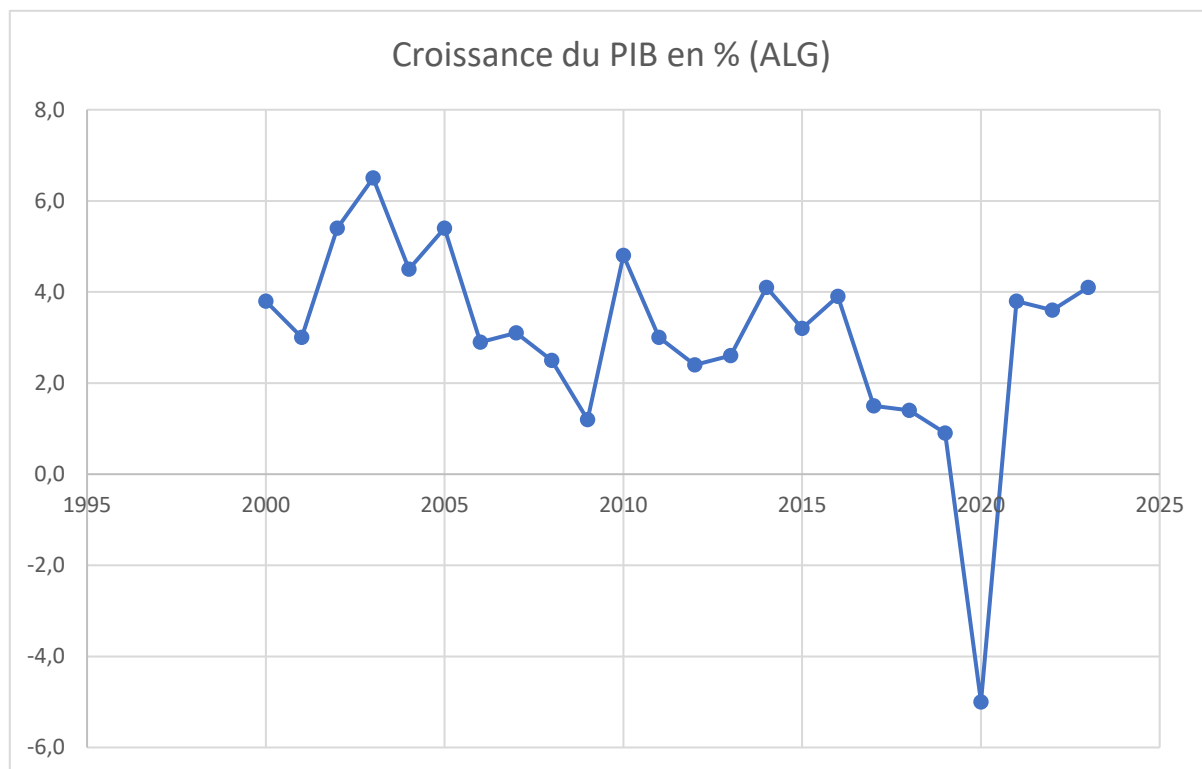


Figure 2 : Croissance du PIB de l'Algérie (Fait par moi-même en utilisant les données de la Banque Mondiale)

Le taux de croissance annuel du Produit Intérieur Brut (PIB) réel algérien, illustré dans la Figure 2, a montré une volatilité notable sur la période 2000-2023. Nous observons des périodes de croissance relativement soutenue au début des années 2000, potentiellement liées à des prix des hydrocarbures favorables et à des politiques de dépenses publiques. Cependant, cette croissance apparaît souvent cyclique et peine à maintenir une trajectoire élevée et stable sur le long terme. Des ralentissements marqués sont visibles, notamment autour de 2009 (crise financière mondiale) et une contraction sévère en 2020, imputable à la pandémie de COVID-19 et à la chute concomitante des prix du pétrole. La reprise post-COVID semble présente, mais la tendance générale suggère une économie dont la dynamique reste fortement influencée par des facteurs externes et internes qui limitent une expansion robuste et continue, un point soulevé dans notre diagnostic stratégique.

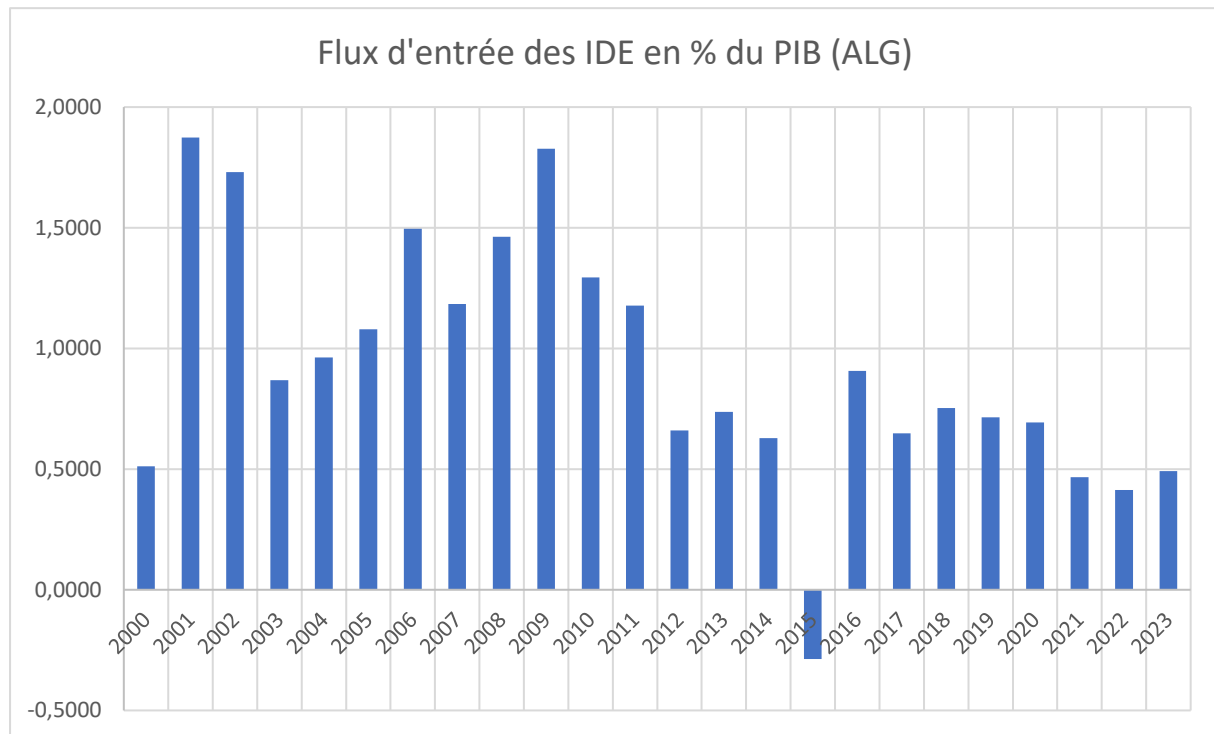


Figure 3 : Flux d'entrée des IDE en % du PIB algérien (Fait par moi-même en utilisant les données de la Banque Mondiale)

L'évolution des flux nets d'IDE entrants, exprimés en pourcentage du PIB, présentés dans la Figure 2 est au cœur de notre problématique. Nous constatons que, sur l'ensemble de la période, l'attraction des IDE par l'Algérie reste globalement modeste par rapport à la taille de son économie. Le diagramme révèle une forte volatilité, avec des pics notables au début des années 2000 (potentiellement liés à des projets spécifiques dans le secteur des hydrocarbures ou des télécommunications suite à des libéralisations ponctuelles) et un autre pic vers 2008-2009. Cependant, la tendance générale depuis 2010 montre des niveaux relativement bas, souvent inférieurs à 1,5% du PIB, et même une valeur négative en 2015, indiquant des désinvestissements nets cette année-là. Bien qu'une légère remontée semble s'amorcer dans les années les plus récentes, ces niveaux confirment les difficultés de l'Algérie à capter des flux d'IDE massifs et soutenus en dehors de son secteur traditionnel, un défi majeur pour sa stratégie de diversification. Ces faibles performances en matière d'attraction d'IDE, malgré le potentiel économique identifié, constituent le paradoxe que notre recherche vise à explorer.

2.2) Structure des Exportations et Ouverture Commerciale

Afin de mieux cerner la structure de l'économie algérienne et son degré d'intégration dans les échanges mondiaux, nous nous penchons maintenant sur la composition de ses exportations et son taux d'ouverture commerciale globale. Ces éléments sont cruciaux pour comprendre la dépendance aux hydrocarbures et le potentiel de diversification par le commerce international.

Comme nous l'avons évoqué dans notre diagnostic stratégique (Section 1.2) et illustré par la Figure 1 (Structure des exportations par groupes de produits en 2023), l'économie algérienne reste massivement dépendante des hydrocarbures. La Figure 4 ci-dessous confirme cette réalité de manière frappante en montrant l'évolution de la part des exportations de carburants (pétrole, gaz, etc.) dans le total des exportations de marchandises sur la période 2000-2017 (données WDI disponibles). Nous constatons que, sur quasiment toute cette période, les carburants représentent plus de 95%, voire souvent plus de 98%, des exportations de biens physiques de l'Algérie. Cette concentration extrême, bien qu'ayant légèrement fléchi après la chute des prix pétroliers de 2014, souligne la vulnérabilité structurelle de l'économie aux fluctuations du marché énergétique mondial et le chemin considérable qu'il reste à parcourir pour diversifier la base exportatrice de marchandises.

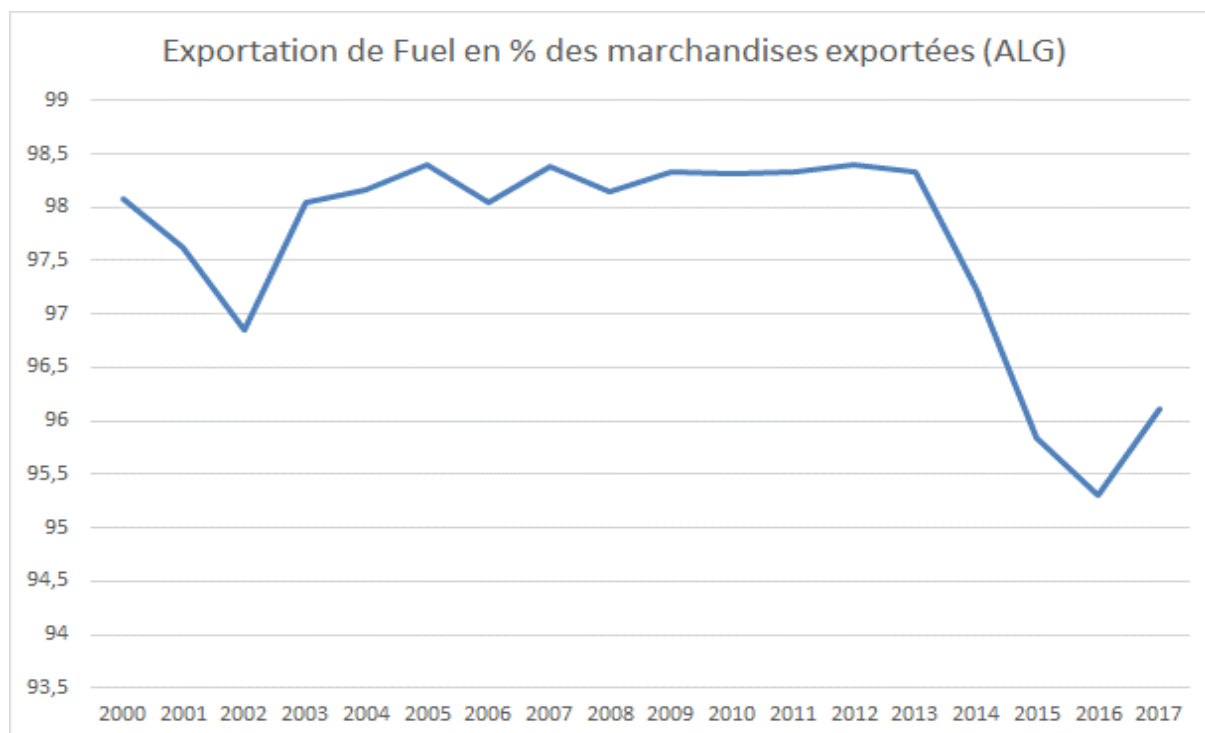


Figure 4 : Exportation de Fuel en % des marchandises exportées par l'Algérie (Fait par moi-même en utilisant les données de la Banque Mondiale)

Si l'on considère maintenant l'ouverture commerciale dans sa globalité, en incluant les services, la Figure 5 présente l'évolution des exportations totales de biens et services en pourcentage du PIB entre 2000 et 2023. Nous observons que ce ratio, bien que fluctuant, se situe généralement dans une fourchette allant de 20% à 45% du PIB. Des pics sont visibles durant les périodes de prix pétroliers élevés (milieu des années 2000), reflétant l'augmentation de la valeur des exportations d'hydrocarbures qui gonfle le numérateur. Cependant, une tendance générale à la baisse est perceptible depuis 2008, accentuée après 2014, avant une reprise plus récente post-COVID. Ce niveau d'ouverture globale, bien que non négligeable, suggère que l'intégration de l'Algérie dans les échanges internationaux de biens et de services reste modérée par rapport à la taille de son économie, et fortement corrélée aux cycles des hydrocarbures. Le développement des exportations de services (tourisme, TIC, etc.), essentiel à une diversification durable, apparaît encore limité au vu de cet indicateur.

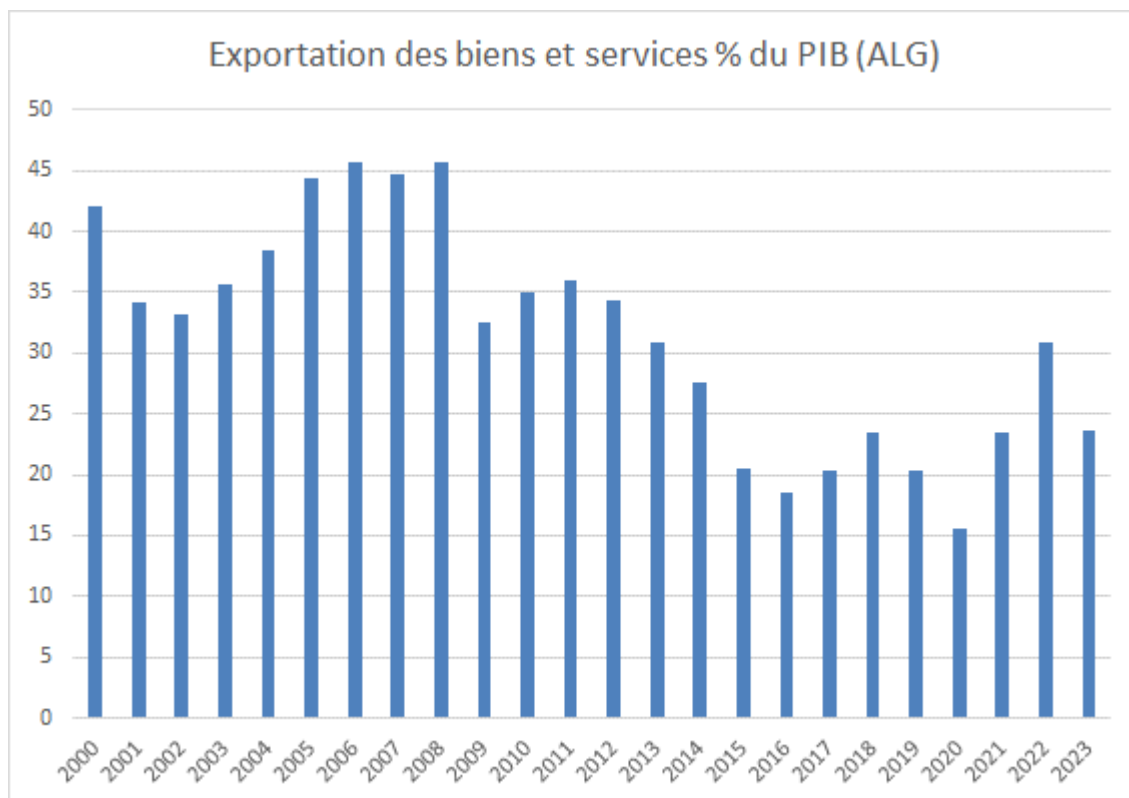


Figure 5 : Exportation des biens et services en % du PIB algérien (Fait par moi-même en utilisant les données de la Banque Mondiale)

Les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie en 2023 ont été les suivants :

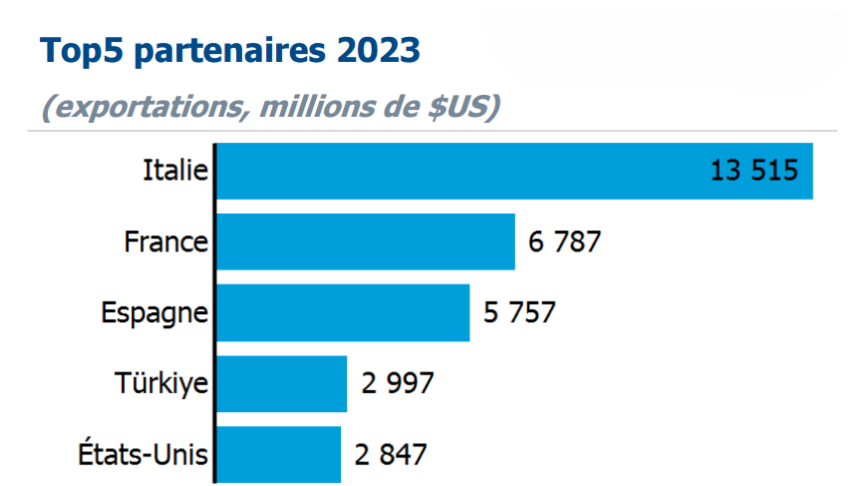


Figure 6 : Top 5 des partenaires commerciaux de l'Algérie en 2023

En somme, l'analyse de la structure des échanges extérieurs confirme la forte dépendance de l'Algérie aux exportations d'hydrocarbures pour ses ventes de marchandises et révèle une ouverture commerciale globale fluctuante et encore limitée, soulignant l'ampleur du défi de la diversification économique à travers le commerce international.

2.3) Indicateurs de Stabilité Macroéconomique et d'Environnement des Affaires

Au-delà de la croissance et de la structure du commerce extérieur, la stabilité macroéconomique interne et la qualité perçue de l'environnement des affaires sont des facteurs essentiels influençant les décisions d'investissement. Nous examinons ici l'évolution de l'inflation et un indicateur synthétique de l'environnement institutionnel pour l'Algérie.

L'inflation, mesurée par la variation annuelle des prix à la consommation, est un indicateur clé de la stabilité économique interne. Comme le montre la Figure 7, l'Algérie a connu des périodes de volatilité notable sur ce plan entre 2000 et 2023. Après une période de relative modération au début des années 2000, nous observons des pics d'inflation significatifs, notamment autour de 2009 et surtout en 2012 où elle a frôlé les 9%. Plus récemment, après une période d'accalmie, l'inflation a de nouveau fortement augmenté en 2022 et 2023, dépassant les 9%. Cette instabilité des prix peut créer de l'incertitude pour les investisseurs et éroder la rentabilité des projets à long terme, constituant un défi pour l'attractivité économique du pays.

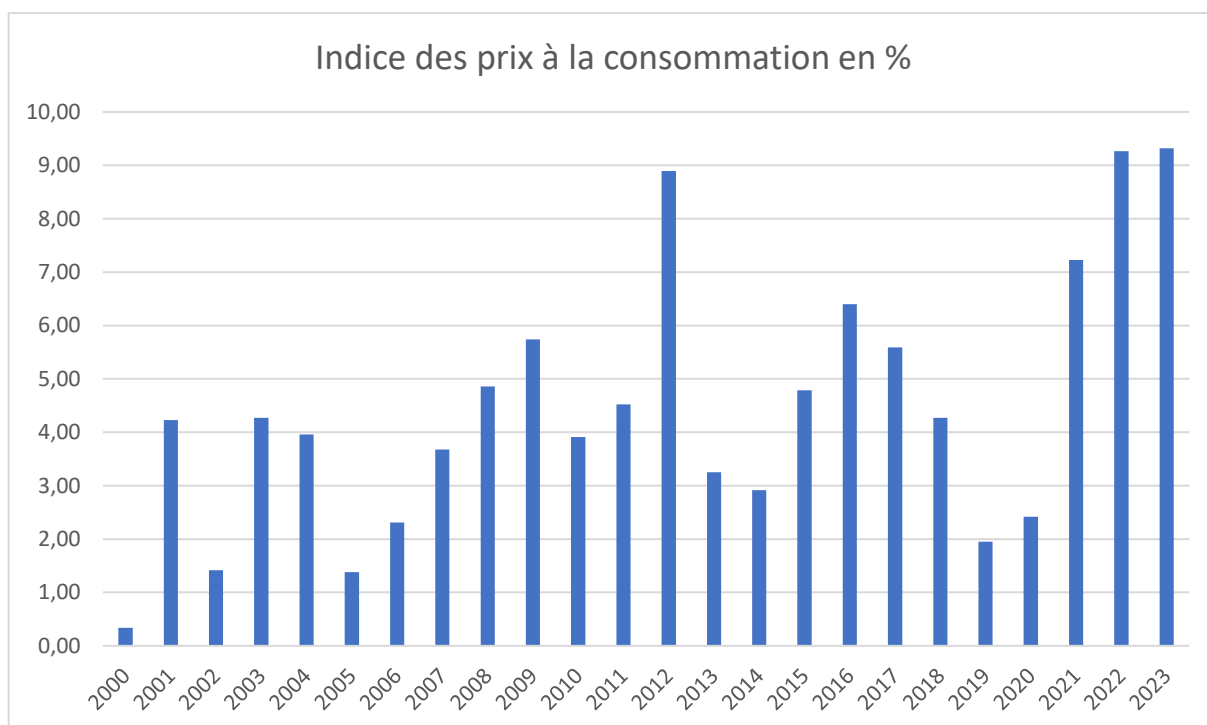


Figure 7 : Indices des prix à la consommation de l'Algérie (Fait par moi-même en utilisant les données de la Banque Mondiale)

Pour évaluer l'environnement général des affaires et la qualité des institutions, nous utilisons l'Indice de Liberté Économique publié annuellement par la Heritage Foundation. Il est important de noter que la Heritage Foundation est un think tank américain conservateur qui évalue les pays selon quatre piliers principaux : État de droit (droits de propriété, intégrité gouvernementale, efficacité judiciaire), Taille du gouvernement (pression fiscale, dépenses publiques, santé budgétaire), Efficacité réglementaire (liberté d'entreprendre, liberté du travail, liberté monétaire) et Ouverture des marchés (liberté commerciale, liberté d'investissement, liberté financière). L'indice global est une moyenne de ces composantes, notée sur 100, où un score plus élevé indique une plus grande liberté économique perçue.

La Figure 8 illustre l'évolution du score global de l'Algérie à cet indice entre 2000 et 2023. Nous constatons une tendance générale à la détérioration de la liberté économique perçue sur la majeure partie de la période. Après avoir atteint un pic relatif autour de 61 au début des années 2000, le score a progressivement décliné, passant sous la barre des 50 (seuil indiquant une économie considérée comme "majoritairement non libre") vers 2013-2014 et atteignant son point le plus bas (environ 43) en 2023. Selon le rapport 2025 de la Heritage Foundation (basé sur des données jusqu'à fin 2023/mi-2024), l'Algérie se classe 160ème sur 184 pays, avec un statut d'"économie réprimée". Le rapport souligne des faiblesses persistantes concernant l'État de droit (vulnérabilité judiciaire, corruption), la lourdeur des dépenses publiques, un

environnement réglementaire manquant d'efficacité et des restrictions importantes sur le commerce et l'investissement (malgré les réformes récentes).²⁰

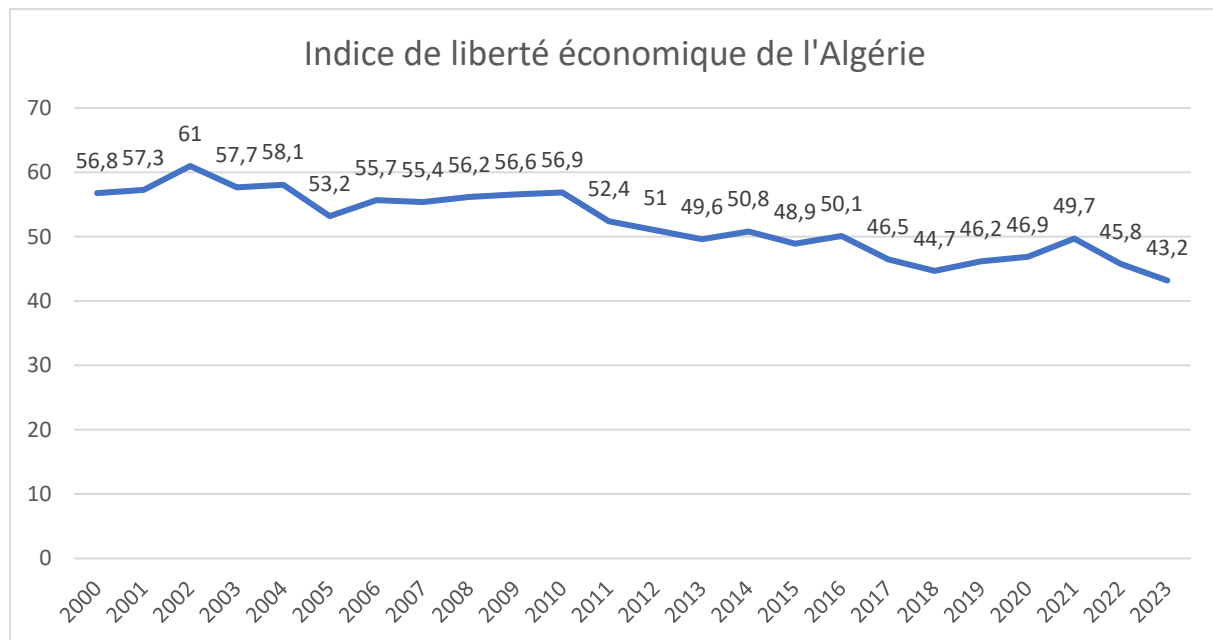


Figure 8 : Indice de liberté économique de l'Algérie (Fait par moi-même en utilisant le rapport de the heritage foundation)

Enfin, pour compléter ce tableau macroéconomique, il convient de rappeler les forces mentionnées dans notre diagnostic stratégique : l'Algérie conserve un faible niveau d'endettement extérieur et des réserves de change confortables (couvrant environ 16 mois d'importations fin 2023 selon Coface, voir Section 1.1), offrant une certaine résilience face aux chocs externes malgré les défis liés à l'inflation et à l'environnement des affaires perçu.

Section 3 : Stratégies et Réformes Algériennes pour l'Attraction des IDE

Après avoir examiné les forces, faiblesses et opportunités structurelles de l'économie algérienne et présenté les grandes lignes de son évolution macroéconomique récente, nous nous tournons maintenant vers les actions concrètes entreprises par les autorités algériennes pour tenter d'améliorer l'attractivité du pays vis-à-vis des Investissements Directs Étrangers (IDE).

Consciente des défis posés par la dépendance aux hydrocarbures et de la nécessité de stimuler une croissance plus diversifiée et créatrice d'emplois, l'Algérie a, au fil des années et plus particulièrement depuis le début des années 2000, initié diverses stratégies et promulgué

²⁰ The Heritage Foundation. (2000-2024). Index of Economic Freedom. Extrait le 29/04/2025, de <https://www.heritage.org/index/explore> & <https://www.heritage.org/index/country/algeria>

plusieurs réformes visant spécifiquement à encourager et faciliter l'investissement, tant national qu'étranger, en dehors du secteur énergétique traditionnel.

Cette section se propose donc d'analyser les principales réformes du cadre juridique et réglementaire qui ont marqué cette période, avec un focus particulier sur la loi sur l'investissement de 2022 qui représente une étape potentiellement significative. Nous examinerons également les initiatives institutionnelles visant à améliorer le climat des affaires et à promouvoir l'Algérie comme destination d'investissement. Enfin, nous questionnerons l'existence d'approches sectorielles spécifiques et les efforts consentis en matière de développement des compétences et d'infrastructures pour soutenir ces stratégies. L'objectif est de dresser un bilan des efforts de réforme engagés, tout en identifiant les limites et les défis qui persistent dans leur mise en œuvre effective, afin de mieux comprendre les leviers sur lesquels l'Algérie pourrait agir pour optimiser l'impact des IDE sur sa diversification économique.

3.1) Cadre Juridique et Réglementaire

L'attraction des IDE et la promotion d'un environnement propice à l'investissement constituent des enjeux centraux pour l'Algérie dans sa quête de diversification économique. Historiquement, le cadre juridique régissant l'investissement étranger a été perçu comme complexe et parfois restrictif. Dans une volonté affichée d'améliorer le climat des affaires et de stimuler l'investissement privé national et étranger, les autorités algériennes ont promulgué en juillet 2022 une nouvelle loi relative à l'investissement, la Loi n° 22-18. Cette loi marque une rupture potentiellement significative avec le cadre antérieur et vise explicitement, selon son article 2, à encourager l'investissement pour développer des secteurs à forte valeur ajoutée, assurer un développement territorial équilibré, valoriser les ressources locales, favoriser le transfert technologique et l'économie de la connaissance, généraliser l'usage des nouvelles technologies, dynamiser la création d'emplois durables et améliorer la compétitivité de l'économie nationale.

Au cœur de cette nouvelle loi se trouvent plusieurs dispositions clés destinées à libéraliser l'environnement d'investissement et à renforcer les garanties offertes aux investisseurs :²¹

Le principe de la liberté d'investir est réaffirmé (Art. 3). Des garanties substantielles sont accordées aux investissements réalisés à partir d'apports en capital étrangers, notamment la garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent (Art. 8, 27). Cette garantie

²¹ Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement. Journal Officiel de la République Algérienne N° 50.

s'applique également aux apports en nature dans le cadre d'opérations de délocalisation (Art. 7) et aux réinvestissements des bénéfices et dividendes déclarés transférables (Art. 8). La loi garantit également la protection des droits de propriété intellectuelle (Art. 9) et encadre la réquisition administrative (Art. 10).

Sur le plan institutionnel, la loi 22-18 réorganise le cadre de promotion et de gestion de l'investissement. Elle maintient le Conseil National de l'Investissement (CNI) (Art. 17) et transforme l'ancienne ANDI en Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), lui confiant un rôle central (Art. 18). Pour simplifier les procédures, la loi institue auprès de l'AAPI un guichet unique pour les grands projets et investissements étrangers, et des guichets uniques décentralisés au niveau local (Art. 19, 20, 21). Elle crée également une "plate-forme numérique de l'investisseur" (Art. 23). Un mécanisme de recours spécifique est aussi prévu via une "Haute commission nationale des recours" (Art. 11).

Enfin, la loi définit trois régimes d'incitation (régime des secteurs, régime des zones, régime structurant) (Art. 24), en complément des avantages du droit commun. Les avantages accordés incluent généralement des exonérations fiscales et douanières pendant la phase de réalisation et des exonérations d'IBS et de TAP pendant la phase d'exploitation, sur des durées variables (Art. 27, 29, 31). Des avantages additionnels peuvent être accordés aux investissements structurants via une convention (Art. 31).

Si cette loi représente une refonte ambitieuse du cadre légal visant à le rendre plus attractif et transparent, son impact effectif dépendra de la publication et de la mise en œuvre des textes d'application ainsi que de l'efficacité des nouvelles institutions.

3.2) Réformes Institutionnelles et Initiatives de Promotion

3.2.1) Simplification administrative et climat des affaires

Au-delà des dispositions légales introduites par la loi sur l'investissement de 2022, les autorités algériennes ont engagé diverses initiatives visant à améliorer concrètement le climat des affaires et à simplifier les procédures pour les investisseurs. La loi 22-18 a elle-même institué l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) comme acteur central, avec pour mission explicite la promotion du pays comme destination d'investissement et la facilitation des démarches via notamment une plateforme numérique et des guichets uniques.

L'efficacité de ces nouvelles structures dans la réduction effective des délais et des lourdeurs bureaucratiques sera un élément clé à évaluer dans les années à venir.²²

Parallèlement, les efforts de modernisation de l'administration publique se poursuivent, en particulier à travers la transition numérique. Des projets sont en cours pour relier les bases de données de différentes administrations (chômage, sécurité sociale, fiscalité, immobilier) et développer des portails en ligne, comme celui prévu pour les marchés publics, afin de rationaliser les procédures et d'améliorer l'accès à l'information. Le rapport des services du FMI de 2023 souligne que les autorités s'efforcent d'accélérer cette transformation numérique, considérée comme essentielle pour simplifier les interactions avec les entreprises et améliorer la gouvernance globale. Cependant, malgré ces initiatives, les évaluations externes indiquent que des défis importants subsistent. L'Algérie continue de faire face à des critiques concernant la complexité de son environnement réglementaire et les obstacles bureaucratiques qui peuvent freiner l'initiative privée.

Les efforts pour améliorer la gouvernance et réduire les risques de corruption sont également mentionnés comme un axe important par les autorités et les observateurs internationaux. Des réformes législatives récentes, comme les amendements à la loi sur la LBC/FT (lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme) rendant conforme la définition des "personnes politiquement exposées" aux normes internationales, et l'installation de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, témoignent d'une volonté d'assainir l'environnement des affaires. Le renforcement des garanties institutionnelles contre les conflits d'intérêts et l'amélioration de l'autonomie et de l'efficacité des institutions judiciaires sont considérés comme des éléments cruciaux pour renforcer la confiance des investisseurs.²³

3.2.2) Rôle de l'AAPI et autres institutions

L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), établie par la loi 22-18, est positionnée comme l'interlocuteur principal pour les investisseurs, notamment étrangers. Son rôle englobe la promotion de l'image de l'Algérie, la fourniture d'informations via la plateforme numérique, l'enregistrement des projets d'investissement, l'accompagnement des investisseurs dans leurs démarches administratives à travers les guichets uniques, et la gestion

²² République Algérienne Démocratique et Populaire. (2022, 28 juillet). Loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement. Journal Officiel de la République Algérienne N° 50.

²³ Fonds Monétaire International (FMI). (2023). Algérie : Consultations de 2022 au titre de l'article IV – Rapport des services du FMI (IMF Country Report No. 23/68). Washington, D.C. (Voir pp. 7, 19, 25-26).

des régimes d'incitation prévus par la loi. Le succès de l'AAPI dépendra de sa capacité à fonctionner comme un facilitateur efficace, à coordonner les différentes administrations impliquées et à réduire concrètement les obstacles souvent rencontrés par les investisseurs par le passé.

D'autres institutions jouent également un rôle dans l'écosystème de l'investissement. La Banque d'Algérie, par exemple, est impliquée dans la gestion des aspects liés aux transferts de capitaux et de revenus garantis par la loi sur l'investissement. Sa politique monétaire et sa gestion du marché des changes ont aussi un impact indirect mais significatif sur l'attractivité du pays. Les réformes en cours de la loi monétaire et bancaire, visant notamment à renforcer l'indépendance de la banque centrale et à moderniser les marchés financiers, sont vues comme complémentaires aux efforts d'amélioration du climat d'investissement. Le renforcement des capacités des institutions judiciaires et de lutte contre la corruption est également considéré comme essentiel pour garantir un environnement des affaires sûr et prévisible. L'efficacité globale de ces différentes institutions et leur coordination seront déterminantes pour traduire les réformes législatives en améliorations tangibles pour les investisseurs.²⁴

3.3) Approches Sectorielles et Développement des Compétences

Au-delà des réformes législatives et institutionnelles générales, la stratégie algérienne d'attraction des IDE intègre une dimension sectorielle visant à canaliser les investissements vers des domaines jugés porteurs pour la diversification économique. La loi n° 22-18 relative à l'investissement identifie explicitement une série de secteurs prioritaires éligibles à des incitations spécifiques. Ceux-ci incluent les mines et carrières, l'agriculture, l'aquaculture et la pêche, l'industrie (notamment agroalimentaire, pharmaceutique et pétrochimique), les services et le tourisme, les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que l'économie de la connaissance et les technologies de l'information et de la communication²⁵. Cette liste reflète une volonté politique d'orienter les IDE vers des activités à plus forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois, en rupture avec la concentration historique sur les hydrocarbures. Les autorités ont également manifesté leur intention de développer les exportations hors hydrocarbures et d'explorer de nouveaux marchés, notamment en Afrique.

²⁴ Fonds Monétaire International (FMI). (2023). Algérie : Consultations de 2022 au titre de l'article IV – Rapport des services du FMI (IMF Country Report No. 23/68). Washington, D.C. (Voir pp. 7, 19, 25-26).

²⁵ Op.cit. Journal officiel de la république Algérienne N°50

La loi 22-18 prévoit également un "régime des zones" applicable à des localités spécifiques (Hauts-Plateaux, Sud et Grand Sud, ou zones nécessitant un accompagnement particulier de l'État) qui peuvent bénéficier d'avantages étendus, allant jusqu'à dix ans d'exonérations fiscales en phase d'exploitation²⁶. Bien que distinct du concept de zone franche thématique très développé dans d'autres pays, ce régime vise à stimuler l'investissement dans des régions spécifiques et potentiellement à y créer des pôles d'activité. La mise en place effective de ces zones et des avantages associés dépendra des textes réglementaires d'application. Les services du FMI notent par ailleurs qu'une nouvelle loi sur les zones franches est en préparation, ce qui pourrait à l'avenir offrir un cadre plus spécifique pour attirer des investissements dans des périmètres dédiés.

Concernant le développement des compétences, bien qu'il soit reconnu comme un facteur essentiel pour absorber les transferts de technologie liés aux IDE et monter en gamme, les stratégies spécifiques pour aligner le capital humain algérien sur les besoins des secteurs prioritaires ou des investisseurs étrangers sont moins explicitement détaillées dans les documents récents analysés. Les rapports du FMI soulignent de manière récurrente les défis liés au chômage des jeunes diplômés et la nécessité d'améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et la demande du marché du travail, y compris celle émanant potentiellement des nouvelles activités générées par les IDE. La réussite de la diversification sectorielle dépendra donc aussi de la capacité à développer le capital humain requis par ces nouvelles industries.²⁷

²⁶ Op.cit. Journal Officiel de la République Algérienne N° 50

²⁷ Op.cit. Fonds Monétaire International (FMI). (2023). Algérie : Consultations de 2022 au titre de l'article IV

Conclusion du chapitre

En conclusion de ce chapitre consacré au contexte économique algérien et à ses stratégies de développement des Investissements Directs Étrangers, nous avons dressé un portrait nuancé. D'une part, l'Algérie dispose d'atouts indéniables : une richesse considérable en ressources naturelles diversifiées, une position géostratégique avantageuse, une relative stabilité macroéconomique maintenue grâce à une gestion prudente de la dette externe et d'importantes réserves de change, ainsi qu'un potentiel sectoriel certain pour la diversification, notamment dans les énergies renouvelables, l'agriculture ou les TIC.

D'autre part, des faiblesses structurelles profondes continuent de freiner l'élan de diversification. La dépendance écrasante de l'économie et surtout des exportations vis-à-vis du secteur des hydrocarbures, comme l'ont confirmé nos analyses statistiques, expose le pays à une forte volatilité et limite l'émergence d'autres moteurs de croissance. À cela s'ajoute un environnement des affaires perçu comme complexe, malgré les efforts récents, des défis persistants sur le marché du travail, et une efficacité limitée du secteur public.

Face à ces constats, nous avons examiné les réformes et stratégies entreprises par les autorités algériennes, particulièrement ces dernières années. L'adoption de la Loi n° 22-18 sur l'investissement représente incontestablement une étape législative majeure, témoignant d'une volonté politique d'ouvrir davantage l'économie, d'offrir de meilleures garanties aux investisseurs et de simplifier les procédures via la création de l'AAPI et de guichets uniques. Des efforts sont également en cours dans la numérisation de l'administration et la modernisation du cadre financier.

Toutefois, le paradoxe algérien demeure : malgré ce potentiel et ces réformes récentes sur le papier, les flux d'IDE entrants hors hydrocarbures peinent à décoller significativement, comme l'indiquent les données statistiques présentées. Un décalage semble persister entre les ambitions législatives et la réalité économique et administrative perçue par les investisseurs. La mise en œuvre effective des réformes, la publication des textes d'application et un changement tangible dans les pratiques bureaucratiques apparaissent comme des conditions nécessaires pour que la nouvelle loi puisse produire tous ses effets. De plus, les lacunes persistantes dans la disponibilité de certaines données statistiques compliquent une évaluation fine et en temps réel des progrès.

C'est dans ce contexte de potentiel indéniable mais de résultats encore mitigés qu'une analyse comparative prend tout son sens. Pour identifier des pistes d'amélioration et des stratégies potentiellement plus efficaces, il devient pertinent d'étudier un modèle économique qui, partant

de conditions initiales également liées aux hydrocarbures, a réussi à attirer massivement les IDE et à se positionner comme un hub économique mondial. C'est pourquoi le chapitre suivant sera consacré à une étude comparative détaillée entre l'Algérie et les Émirats Arabes Unis, analysant le modèle émirati, comparant les performances à travers des indicateurs statistiques et tentant d'identifier, par une approche économétrique, les déterminants clés de l'attraction des IDE dans ces deux contextes, afin d'en dégager des enseignements pour la stratégie algérienne de diversification.

Chapitre III

ÉTUDE COMPARATIVE

ALGÉRIE - ÉMIRATS ARABES

UNIS

Dans ce chapitre, nous essayerons de mettre en perspective l'expérience algérienne avec celle des Émirats Arabes Unis (EAU), un pays qui a réussi une remarquable diversification économique en s'appuyant notamment sur les IDE. Cette comparaison est particulièrement pertinente dans la mesure où l'Algérie et les EAU partagent certaines caractéristiques structurelles, notamment une économie historiquement dominée par les hydrocarbures tout en présentant des trajectoires de développement distinctes. L'étude du modèle émirati de diversification économique, de ses stratégies d'attraction des IDE et de ses réformes institutionnelles offre un cadre de référence précieux pour identifier des enseignements transposables au contexte algérien.

Cette Analyse s'appuiera d'abord sur une étude approfondie du modèle émirati, en examinant les politiques mises en œuvre, les secteurs prioritaires développés et les mécanismes institutionnels établis. Nous poursuivrons avec des analyses statistiques, incluant des statistiques descriptives, des analyses économétriques et des indicateurs de performance comparée qui permettront d'évaluer objectivement les résultats obtenus par les deux pays en matière d'attraction des IDE et de diversification économique.

Section 1 : Présentation du modèle Émirati

Les EAU établis en décembre 1971, constituent une fédération de sept émirats : Abu Dhabi, Dubaï, Sharjah, Ajman, Umm al-Qaiwain, Ras al-Khaimah et Fujairah. Le pays s'étend sur une superficie totale d'environ 84 000 km² et compte une population estimée à 9,99 millions d'habitants en 2023, dont les non-ressortissants représentent environ 88,5% du total.

Le marché du travail émirati reste dominé par les expatriés, qui constituent près de 95% de la main-d'œuvre du secteur privé en 2022. Le PIB par habitant des EAU s'élevait à environ 47 100 dollars américains en 2022, ce qui place le pays parmi les économies à revenu élevé au niveau mondial.

Trois émirats - Abu Dhabi, Dubaï et Sharjah - continuent de représenter la majeure partie de l'économie et de la population du pays. En 2022, ces trois émirats concentraient environ 90% du PIB total des EAU et 85% de sa population. Abu Dhabi demeure le plus riche des émirats grâce à ses ressources pétrolières considérables, tandis que Dubaï s'est imposé comme le centre commercial, touristique et financier de la région.

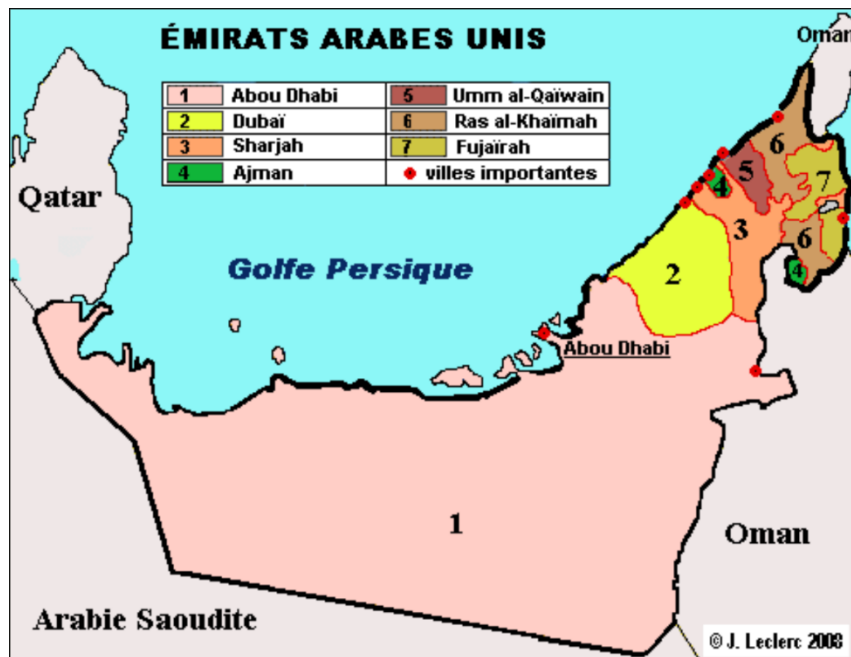


Figure 9 : Carte géographique des 7 Émirats des EAU

1.1) Contexte et Historique Récent (Post-2000)

La trajectoire économique des Émirats Arabes Unis depuis leur création en 1971 illustre une transformation profonde, passant d'une économie de subsistance à une puissance régionale intégrée dans l'économie mondiale. L'ère pré-pétrolière était dominée par des activités comme la pêche et le commerce des perles, ce dernier s'étant effondré dans les années 1930 sous l'effet combiné de la Grande Dépression et de l'émergence des perles de culture japonaises. La découverte ultérieure de pétrole, principalement à Abu Dhabi qui détient l'écrasante majorité des réserves nationales, a radicalement changé la donne, tout en instaurant un déséquilibre structurel entre les émirats.²⁸

La période post-2000 a été marquée par une intensification des stratégies de diversification, stimulée par des prix pétroliers élevés pendant une grande partie de la décennie et par l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants. La crise financière mondiale de 2008-2009 a cependant mis en lumière la vulnérabilité du modèle de développement rapide de Dubaï et a nécessité une intervention financière d'Abu Dhabi, soulignant la persistance des déséquilibres mais aussi une forme de résilience fédérale. C'est également durant cette période qu'a été lancée la "Vision 2021", affirmant l'ambition nationale de transition vers une économie basée sur la connaissance

²⁸ Shoup, J. A. (2022). The History of the United Arab Emirates. (Voir spécifiquement Préface & Chapitre 7, pp. 11, 112-115, 132, 134).

et l'innovation, afin de préparer l'ère post-hydrocarbures. Abu Dhabi a consolidé son rôle de pivot financier et énergétique, tout en investissant massivement dans de nouveaux secteurs, tandis que Dubaï poursuivait son expansion comme centre de commerce, de tourisme et de services international.²⁹

1.2) Piliers de la Stratégie Émiratie d'Attraction des IDE

Pour atteindre leurs objectifs de diversification, les EAU ont déployé une stratégie multidimensionnelle visant à attirer massivement les IDE et à se positionner comme un acteur économique mondial. Plusieurs piliers soutiennent cette stratégie :^{30/31}

Développement d'infrastructures de classe mondiale : qui a été une priorité constante. Les investissements colossaux dans les ports (comme Jebel Ali à Dubaï, l'un des plus grands ports artificiels au monde), les aéroports ultramodernes (Dubaï International, Abu Dhabi International) et les compagnies aériennes nationales (Emirates, Etihad) ont transformé les EAU en une plaque tournante logistique et de transport incontournable entre l'Est et l'Ouest.

Un cadre réglementaire et fiscal très attractif : notamment via la prolifération des zones franches. Initiées dès 1985 avec JAFZA, ces zones thématiques (médiat, internet, finance, éducation, etc.) offrent des avantages uniques comme la propriété étrangère à 100%, des exemptions fiscales étendues, et des procédures administratives simplifiées. Des entités comme le DIFC ou l'ADGM, avec leur propre système légal inspiré de la common law, visent spécifiquement à rassurer et attirer les acteurs financiers internationaux.

La diversification sectorielle ciblée : a permis de développer des pôles d'excellence au-delà des hydrocarbures. Dubaï s'est concentré sur les services (finance, tourisme, immobilier, commerce de détail, logistique), tandis qu'Abu Dhabi, tout en gérant la rente énergétique, a investi massivement dans les énergies renouvelables (Masdar), l'industrie lourde, l'aérospatiale et la défense. Les émirats du Nord ont développé leurs propres niches industrielles ou logistiques.

Les acteurs étatiques : comme les puissants fonds souverains (ADIA, Mubadala, ICD...) et les nombreuses entreprises publiques (GREs), jouent un rôle moteur. Ils ne se contentent pas d'investir les revenus pétroliers mais agissent comme des investisseurs stratégiques, des

²⁹ Ulrichsen, K. C. (2017). *The United Arab Emirates: Power, Politics, and Policymaking*. (Voir spécifiquement Introduction & Chapitre 4, pp. 15, 19-20, 53, 69-71, 88, 95-97, 102-103, 124, 134-137, 174).

³⁰ Op.cit. Ulrichsen, K. C. (2017). *The United Arab Emirates: Power, Politics, and Policymaking*. Routledge.

³¹ Op.cit. Shoup, J. A. (2022). *The History of the United Arab Emirates*. Greenwood.

développeurs de projets et des facilitateurs de partenariats internationaux, créant des "champions nationaux".

Stratégie agressive de marketing territorial : ("branding") et de développement du "soft power" a été mise en œuvre. La construction d'icônes architecturales, l'organisation d'événements sportifs et culturels de portée mondiale, le sponsoring international et les investissements dans l'éducation et la culture visent à façonner une image positive et dynamique des EAU sur la scène internationale.

1.3) Résultats et Spécificités

La mise en œuvre des stratégies de diversification et d'attraction des IDE a produit des résultats quantitatifs indéniables pour les Émirats Arabes Unis. Comme l'illustre la figure ci-dessous, le pays a réussi à attirer des flux d'IDE entrants significatifs en pourcentage de son PIB, particulièrement durant le boom économique des années 2000 (atteignant près de 7% en 2007). Ces flux, bien que volatils et sensibles aux cycles économiques mondiaux – comme en témoigne la chute marquée après la crise financière de 2008-2009 – ont connu une reprise notable ces dernières années, indiquant une attractivité persistante de l'économie émiratie pour les investisseurs étrangers.

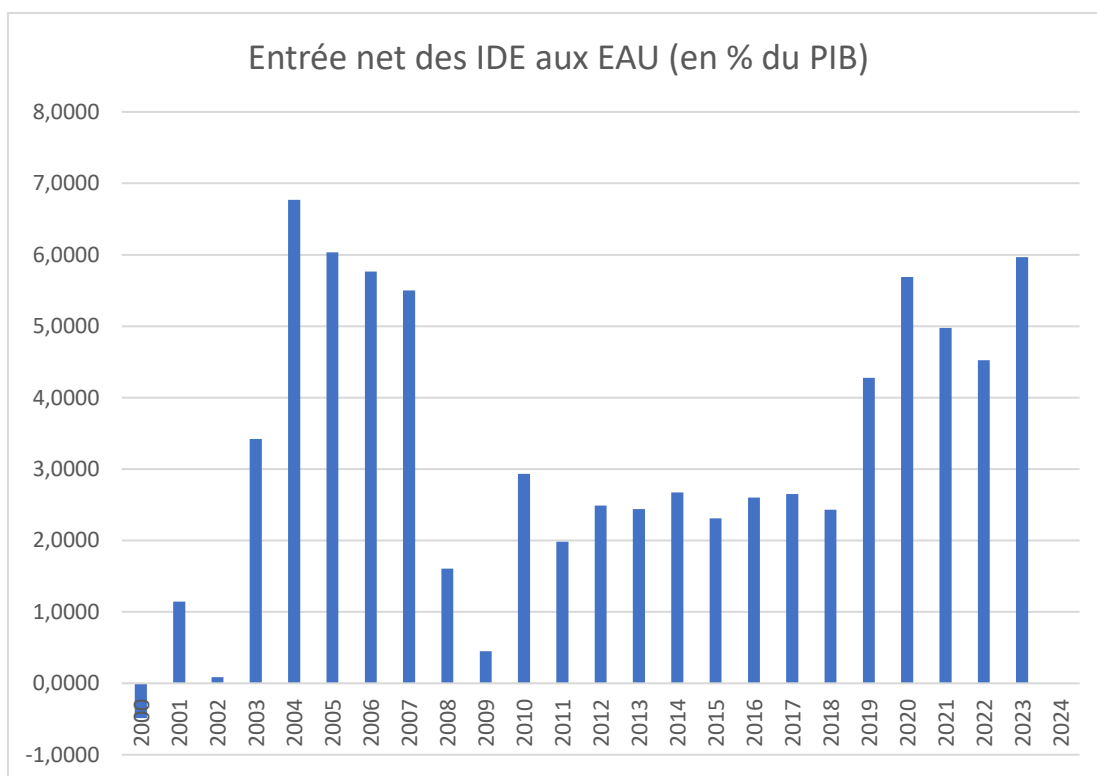


FIGURE 10 : Entrée net des IDE aux EAU (en % du PIB), 2000-2023. Source : Calculs basés sur les données de la Banque Mondiale (WDI)

Grâce à ces stratégies et aux investissements réalisés, les EAU se sont imposés comme le principal hub commercial, logistique, touristique et financier du Moyen-Orient. Ils dépassent largement leurs voisins du Golfe dans de nombreux domaines en termes d'infrastructures et de connectivité internationale, même si leur PIB par habitant reste inférieur à celui de pays comme le Qatar, en raison de différences démographiques et de la concentration des réserves énergétiques. Ce succès économique s'est traduit par une amélioration significative des classements internationaux des EAU en matière de compétitivité globale et d'innovation, particulièrement après 2010.

L'analyse de la structure des exportations affine l'image de la diversification. Si l'on examine la part des exportations de carburants dans les exportations totales de marchandises, on constate que cette dépendance reste très significative et sujette à d'importantes fluctuations (souvent supérieure à 50-60%, voire plus selon les prix pétroliers), comme le montre la figure suivante. Cela indique que pour le commerce physique de biens, les hydrocarbures demeurent un pilier essentiel.

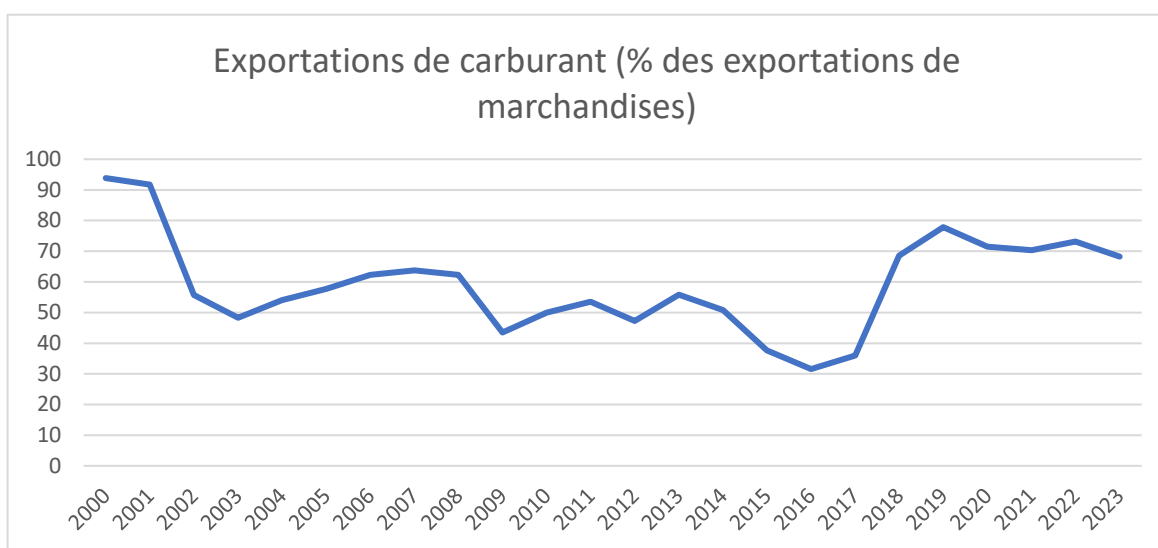


FIGURE 11 : Exportations de carburant (% des exportations de marchandises) aux EAU, 2000-2023. Source : Banque Mondiale (WDI)

Cependant, cet indicateur ne capture pas la diversification croissante dans le secteur des services. En observant les exportations totales de biens et services en pourcentage du PIB, le tableau est différent. La tendance générale est à une augmentation marquée sur la période, dépassant même la barre des 100% du PIB dans les années récentes. Cela démontre la réussite spectaculaire des EAU à s'intégrer dans l'économie mondiale comme un hub majeur non

seulement pour les marchandises (y compris les réexportations) mais aussi, et de plus en plus, pour les services (aviation, tourisme, logistique, finance), ce qui constitue une diversification fonctionnelle importante.

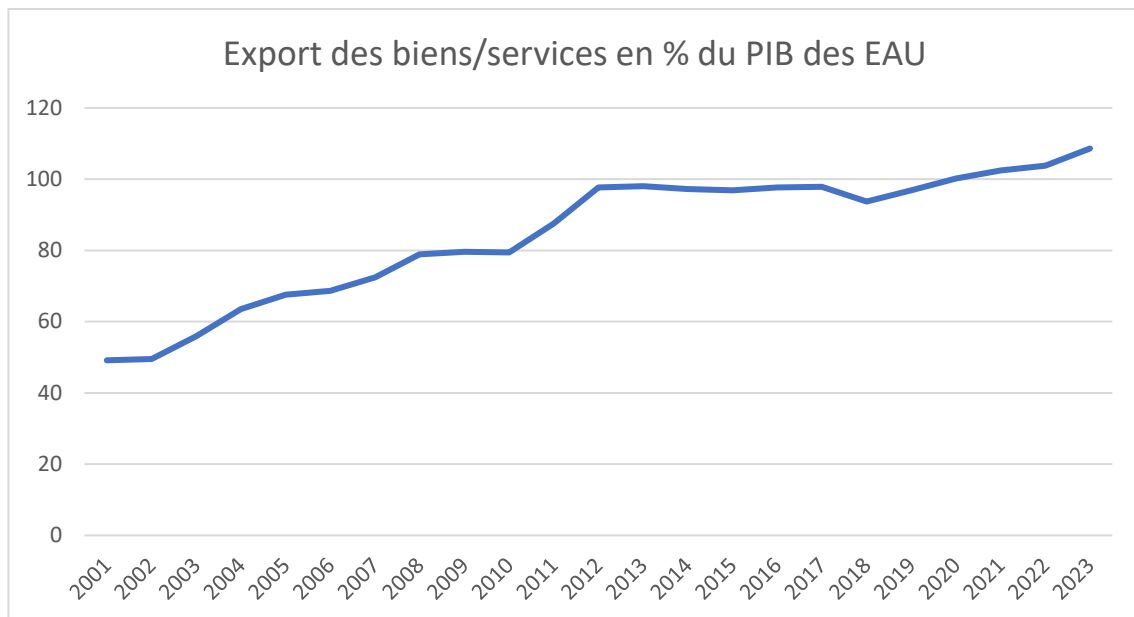


FIGURE 12 : Export des biens/services en % du PIB des EAU, 2000-2023. Source : Banque Mondiale (WDI)

Néanmoins, ce modèle de développement présente des spécificités et des défis importants. Le déséquilibre économique et développemental entre les pôles majeurs d'Abu Dhabi et Dubaï et les cinq émirats du Nord reste une caractéristique structurelle, malgré les mécanismes de redistribution fédéraux. La dépendance extrême à la main-d'œuvre expatriée soulève des questions sociales, identitaires et de durabilité à long terme. Enfin, la forte concentration du pouvoir décisionnel économique et politique au sein des familles régnantes et de leurs réseaux rapprochés, bien qu'ayant permis une mise en œuvre rapide des stratégies, interroge sur la gouvernance et la transparence à long terme. Le "modèle émirati", bien que souvent cité comme un succès remarquable, est donc une construction complexe aux forces et vulnérabilités intrinsèques.

Section 2 : Approche Méthodologique et Analyse Comparative

Dans cette section, nous établirons la cadre méthodologique de notre analyse comparative entre l'Algérie et les Émirats Arabes Unis. Nous présenterons également les outils et la démarche utilisée afin de comparer ces deux pays à travers un éventail de statistiques.

2.1) Cadre d'Analyse

Pour atteindre cet objectif, nous avons opté pour une approche mixte. Celle-ci combine, d'une part, une analyse qualitative des contextes historiques, institutionnels et stratégiques propres à chaque pays. Cette dimension qualitative a été développée au Chapitre 2 pour l'Algérie (diagnostic stratégique, réformes entreprises) et dans la Section 1 de ce présent chapitre pour les Émirats Arabes Unis (présentation du modèle de diversification et des stratégies d'attraction des IDE). Elle nous fournit le cadre interprétatif indispensable pour comprendre les spécificités de chaque trajectoire.

D'autre part, cette approche qualitative sera complétée et enrichie par une analyse quantitative rigoureuse, portant sur la période 2000-2023 (période pour laquelle nous avons pu collecter des données comparables pour les deux pays). Cette analyse quantitative se déclinera en deux temps : d'abord, une analyse statistique descriptive comparative, qui nous permettra de visualiser et de quantifier les tendances et les écarts de performance entre l'Algérie et les EAU sur une série d'indicateurs macroéconomiques et institutionnels clés. Ensuite, une analyse économétrique, basée sur un modèle de régression multiple, qui visera à tester statistiquement l'influence de certains déterminants théoriques sur les flux d'IDE entrants dans chacun des deux pays.

En combinant ces différentes approches, nous espérons obtenir une compréhension plus fine et nuancée des facteurs de succès et des obstacles liés à l'attraction des IDE dans ces deux économies, malgré les limites inhérentes aux données disponibles et aux modèles utilisés. Les sous-sections suivantes détailleront le modèle économétrique retenu, la sélection et la justification des variables, ainsi que les sources de données et les outils statistiques que nous mobiliserons pour cette analyse.

2.2) Données et Outils

La mise en œuvre de notre analyse comparative et économétrique repose sur la collecte et le traitement de données quantitatives spécifiques et sur l'utilisation d'un logiciel statistique approprié.

Sources des Données :

Pour assurer la comparabilité et la fiabilité de notre analyse économétrique, nous avons principalement mobilisé des données issues de bases de données internationales reconnues. Les données annuelles pour la variable dépendante (Flux nets d'IDE en % du PIB) et deux des variables indépendantes (Taux de croissance du PIB réel, Exportations de biens et services en % du PIB) proviennent de la base World Development Indicators (WDI) de la Banque Mondiale. Les données pour la troisième variable indépendante (Score global de Liberté Économique) ont été extraites de l'Index of Economic Freedom publié par la Heritage Foundation.

Les données statistiques descriptives utilisées dans la section suivante pour illustrer les contextes nationaux peuvent également provenir de sources nationales (Office National des Statistiques pour l'Algérie, Federal Competitiveness and Statistics Centre pour les EAU) ou d'autres organismes internationaux (FMI, CNUCED), mais les données utilisées dans les régressions sont issues des sources WDI et Heritage pour garantir la cohérence méthodologique et la disponibilité sur la période étudiée.

Période et Échantillon :

Notre analyse quantitative couvre la période allant de l'an 2000 à 2023. Le choix de l'année 2000 comme point de départ permet d'examiner les tendances sur plus de deux décennies, incluant des phases économiques distinctes (boom post-2000, crise de 2008, chute des prix du pétrole post-2014, pandémie COVID-19). Les données les plus récentes disponibles au moment de l'analyse (fin 2023) ont été incluses.

Traitement des Données Manquantes :

La constitution de séries temporelles complètes pour toutes les variables et les deux pays sur l'ensemble de la période s'est heurtée à la présence de quelques valeurs manquantes. Pour assurer la robustesse des estimations économétriques, nous avons adopté l'approche du traitement LISTWISE dans le logiciel SPSS. Cette méthode consiste à exclure de l'analyse toute année pour laquelle au moins une des variables du modèle (dépendante ou indépendantes) présente une donnée manquante pour un pays donné. Après application de cette procédure, notre échantillon final pour les régressions s'est établi à N=24 observations annuelles pour l'Algérie et N=23 observations annuelles pour les Émirats Arabes Unis. Nous reconnaissons

que cette méthode réduit la taille de l'échantillon mais elle garantit que les coefficients sont estimés sur la base d'informations complètes pour chaque point de donnée retenu.

Outil d'Analyse Statistique :

L'ensemble des analyses quantitatives présentées dans la section suivante – statistiques descriptives, calculs de corrélations, estimations des modèles de régression linéaire multiple par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO/OLS), et tests de diagnostic associés (comme les diagnostics de colinéarité) – ont été réalisées à l'aide du logiciel statistique IBM SPSS Statistics [Version 26].

Ce cadre méthodologique et ces outils nous permettrons d'aborder l'analyse comparative des performances et des déterminants des IDE en Algérie et aux EAU sur une base empirique définie.

2.3) Modèle Économétrique et Variables

Afin d'identifier et de comparer quantitativement les facteurs susceptibles d'influencer l'attraction des IDE en Algérie et aux Émirats Arabes Unis, nous avons recours à un modèle économétrique. Compte tenu de la nature de nos données (séries temporelles pour deux pays) et des objectifs de l'analyse, nous utilisons un modèle de régression linéaire multiple, estimé par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO). Cette approche standard permet d'évaluer l'impact de plusieurs variables explicatives sur une variable dépendante.

Ce modèle se concentre sur trois variables indépendantes considérées comme fondamentales dans la littérature théorique sur les déterminants des IDE : la taille et la dynamique du marché, l'ouverture commerciale, et la qualité de l'environnement institutionnel et réglementaire. Bien que cette simplification augmente le risque potentiel de biais de variable omise, nous la jugeons nécessaire pour obtenir des estimations statistiquement plus stables et interprétables dans le cadre de nos contraintes de données.

Le modèle général que nous estimerons séparément pour chaque pays peut s'écrire sous la forme suivante :

$$IDE_{PIB_{it}} = \beta_0 + \beta_1 * Croissance_{PIB_{it}} + \beta_2 * Ouverture_{Com_{it}} + \beta_3 * Liberté_{Éco_{it}} + \varepsilon_{it}$$

Où :

- *i* représente le pays (Algérie ou EAU).
- *t* représente l'année (allant de 2000 à 2023).

- $IDE_pct_PIB_{it}$ est la variable dépendante pour le pays i à l'année t .
- $Croissance_PIB_{it}$, $Ouverture_Com_{it}$, $Liberté_Éco_{it}$ sont les variables indépendantes.
- β_0 est le terme constant (intercept).
- β_1 , β_2 , β_3 sont les coefficients à estimer, mesurant l'impact de chaque variable indépendante sur la variable dépendante.
- ε_{it} est le terme d'erreur aléatoire.

Les variables retenues sont définies comme suit :

Variable Dépendante (IDE_pct_PIB) :

Définition : Flux nets d'Investissement Direct Étranger reçus par le pays, exprimés en pourcentage de son Produit Intérieur Brut. Cet indicateur mesure l'attractivité relative du pays pour les investissements étrangers à long terme par rapport à la taille globale de son économie.

Indicateur Spécifique : Foreign direct investment, net inflows (% of GDP).

Code WDI : BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS.

Source : Base de données World Development Indicators (WDI) de la Banque Mondiale.

❖ **Variable Indépendante 1 (Croissance_PIB) :**

Définition : Taux de croissance annuel du PIB réel. Cette variable sert de proxy pour la dynamique du marché intérieur et son potentiel d'expansion.

Indicateur Spécifique : GDP growth (annual %).

Code WDI : NY.GDP.MKTP.KD.ZG.

Source : WDI, Banque Mondiale.

Justification Théorique : Une croissance économique soutenue est généralement considérée comme un signal positif pour les IDE, en particulier ceux qui visent le marché local ("market-seeking FDI").

Hypothèse (Signe Attendu) : Nous nous attendons à un impact positif ($\beta_1 > 0$).

Variable Indépendante 2 (Ouverture_Com) :

Définition : Degré d'intégration de l'économie dans les échanges internationaux de biens et de services.

Indicateur Spécifique : Exports of goods and services (% of GDP). Nous privilégions cet indicateur WDI standardisé par rapport à un calcul manuel basé sur les valeurs nominales des importations et exportations.

Code WDI : NE.EXP.GNFS.ZS.

Source : WDI, Banque Mondiale.

Justification Théorique : Une économie plus ouverte au commerce international est souvent perçue comme plus intégrée, potentiellement moins protectionniste et plus attractive pour les IDE visant l'exportation ("efficiency-seeking FDI") ou nécessitant des importations fluides.

Variable Indépendante 3 (Liberté_Éco) :

Définition : Indicateur synthétique évaluant la qualité de l'environnement institutionnel et réglementaire d'un pays, basé sur des critères comme la protection des droits de propriété, l'efficacité judiciaire, la liberté d'entreprendre, la liberté du travail, la stabilité monétaire, la liberté commerciale et celle des investissements.³²

Indicateur Spécifique : Score global de l'Index of Economic Freedom.

Source : Heritage Foundation.

Justification Théorique : Un environnement institutionnel et réglementaire stable, prévisible, transparent et favorable à l'initiative privée est fondamental pour réduire les coûts de transaction et les risques perçus par les investisseurs étrangers.

L'estimation de ce modèle pour l'Algérie et les EAU nous permettra d'évaluer si ces déterminants fondamentaux ont eu un impact statistiquement significatif sur l'attraction des IDE dans chaque pays durant la période étudiée, et de comparer l'ampleur et la significativité de ces effets.

Section 3 : Analyses Statistiques Comparatives Algérie - EAU (2000-2024)

Dans cette section, nous abordons une analyse quantitative comparative de ces deux nations. L'objectif principal de cette section est de mettre en lumière, à travers des données factuelles, les trajectoires distinctes de l'Algérie et des EAU en matière d'attraction des IDE et

³² Heritage Foundation. (Années diverses). Index of Economic Freedom. Consulté le [Date d'accès], à l'adresse <https://www.heritage.org/index/explore>

d'évolution de certains de leurs déterminants macroéconomiques et institutionnels clés sur la période 2000-2023.

Nous commencerons par comparer l'évolution des flux d'IDE entrants dans les deux pays, avant d'examiner les trajectoires des variables que nous avons identifiées comme déterminants potentiels dans notre modèle : la croissance du PIB, l'ouverture commerciale et l'indice de liberté économique. Enfin, une synthèse des statistiques descriptives clés viendra consolider ces observations comparatives.

3.1) Analyse descriptive et tendances

3.1.1) Évolution Comparée des Flux d'IDE

L'analyse de l'évolution des flux nets d'Investissements Directs Étrangers (IDE) entrants, exprimés en pourcentage du Produit Intérieur Brut (PIB), constitue le point de départ de notre comparaison quantitative entre l'Algérie et les Émirats Arabes Unis sur la période 2000-2023. La Figure 13 - Entrée des IDE en Algérie vs EAU ci-dessous met en lumière les trajectoires distinctes de ces deux nations en matière d'attraction de capitaux étrangers.

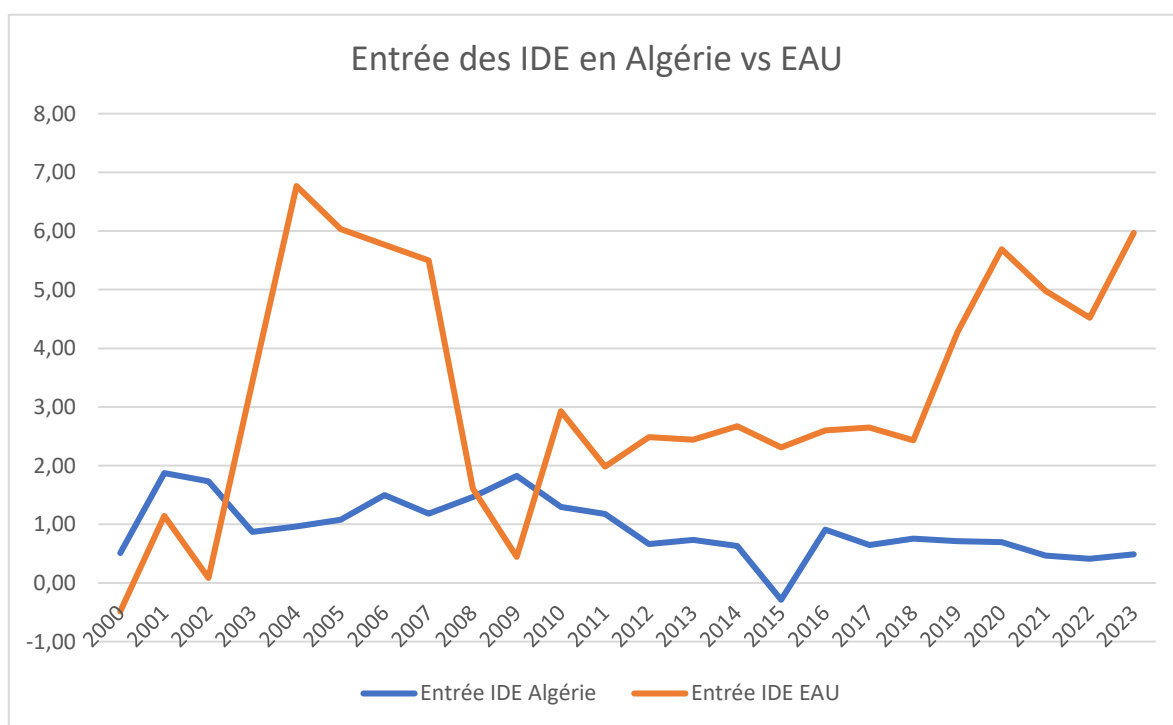


Figure 13 : Entrée des IDE en Algérie vs EAU (Calcul basé sur la base de données de la BM [WDI])

Ce qui frappe d'emblée en observant ce graphique, c'est le contraste marqué et persistant entre les deux pays. Les Émirats Arabes Unis (courbe orange) affichent de manière quasi

constante des niveaux d'IDE en pourcentage du PIB significativement plus élevés que ceux de l'Algérie (courbe bleue). La performance des EAU est particulièrement notable durant la période de forte croissance économique mondiale au milieu des années 2000, où les flux d'IDE ont atteint des sommets impressionnants, dépassant 6% du PIB en 2004 et 2007. Bien que ces flux aient connu une chute brutale et significative après la crise financière mondiale de 2008-2009 (tombant à moins de 0,5% en 2009), ils ont par la suite montré une capacité de reprise et se sont maintenus à des niveaux substantiels, oscillant généralement entre 2% et 3% du PIB, avant de connaître une nouvelle phase d'augmentation marquée à partir de 2019-2020, culminant à près de 6% en 2023. Cette dynamique témoigne d'une attractivité structurelle forte et d'une capacité à capter les investissements internationaux, même en période de volatilité.

En comparaison, l'Algérie présente une trajectoire beaucoup plus modeste et erratique. Bien que l'on observe des pics relatifs au début des années 2000 (autour de 1,9% en 2001) et vers 2009-2010 (atteignant près de 1,8% en 2009), les niveaux d'IDE en pourcentage du PIB restent globalement bas, souvent inférieurs à 1,5% et fréquemment en deçà de 1%. Une période de désinvestissement net est même visible en 2015, où le ratio devient négatif. Si une légère tendance à la hausse semble se dessiner à partir de 2021, les niveaux restent très éloignés de ceux atteints par les EAU. La volatilité de la courbe algérienne, avec des hauts et des bas plus prononcés (relativement à son niveau moyen), suggère également une attractivité moins stable et peut-être plus dépendante de projets ponctuels ou de conditions spécifiques.

3.1.2) Évolution Comparée des Déterminants Potentiels

Après avoir constaté un écart significatif dans les flux d'IDE entrants entre l'Algérie et les Émirats Arabes Unis, nous nous intéressons maintenant à l'évolution comparée des trois principaux déterminants potentiels retenus dans notre modèle économétrique : la croissance du PIB, l'ouverture commerciale et l'indice de liberté économique.

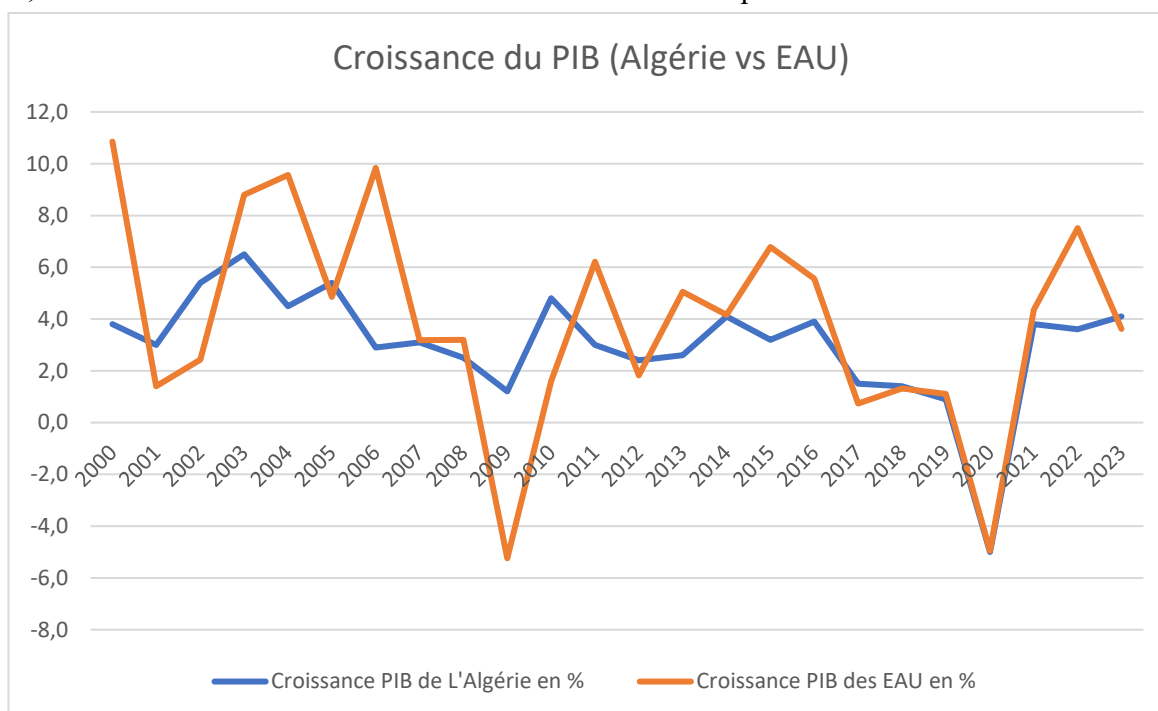


FIGURE 14 : Croissance du PIB (Algérie vs EAU), 2000-2023. Source : Banque Mondiale (WDI)

Concernant la croissance annuelle du PIB réel, la Figure 14 - Croissance du PIB Algérie vs EAU illustre les dynamiques des deux pays sur la période 2000-2023. Nous observons que les EAU (courbe orange) ont connu des périodes de croissance exceptionnellement élevée, notamment au début des années 2000 (dépassant 10% en 2000) et entre 2003 et 2006 (avec des pics autour de 9-10%), reflétant un boom économique majeur. Cependant, l'économie émiratie a également montré une plus grande sensibilité aux chocs mondiaux, avec une contraction sévère en 2009 (près de -5%) suite à la crise financière et une autre en 2020 (environ -5%) due à la pandémie de COVID-19. L'Algérie (courbe bleue), en comparaison, affiche une croissance généralement plus modérée mais aussi moins volatile sur une grande partie de la période, à l'exception notable de la forte contraction de 2020 (environ -5%), similaire à celle des EAU. Les deux pays montrent des trajectoires de croissance souvent décorréées, bien que les deux aient été impactés négativement par la crise de 2020. La reprise post-COVID semble plus marquée initialement pour les EAU, mais les deux économies présentent des fluctuations

notables. Cette dynamique contrastée de la croissance pourrait partiellement expliquer les différences d'attractivité pour les IDE, les investisseurs étant potentiellement attirés par les phases de forte expansion aux EAU, malgré une volatilité plus importante.

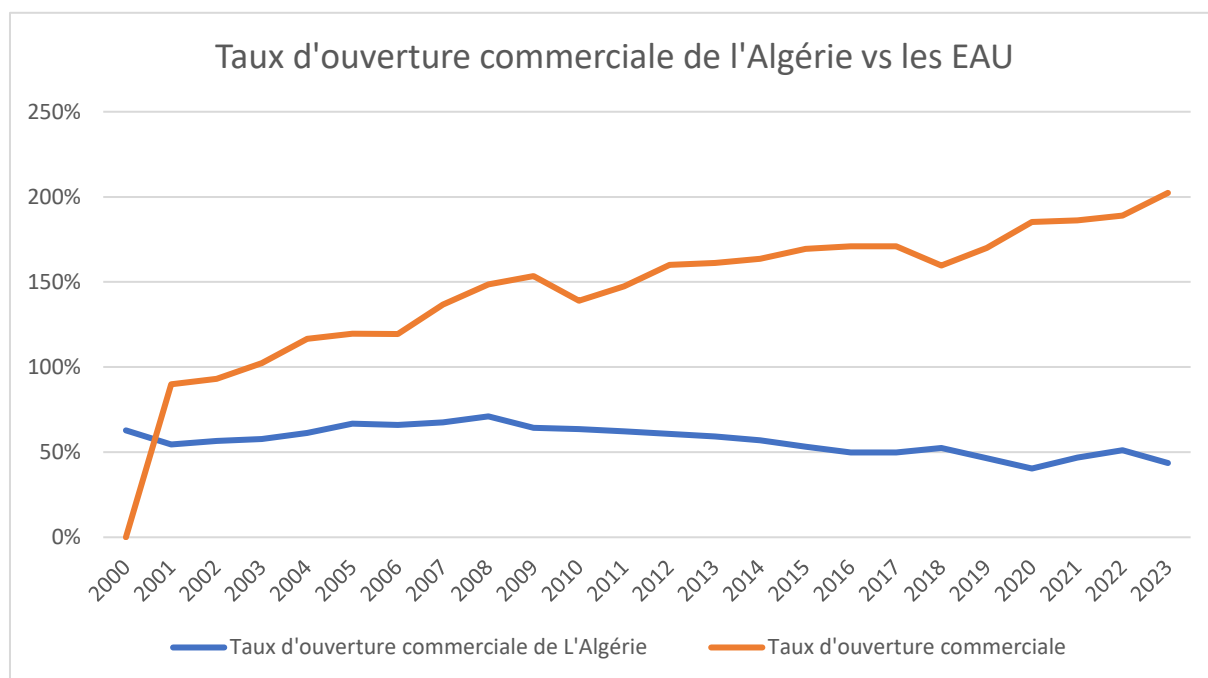


FIGURE 15 : Taux d'ouverture commerciale de l'Algérie vs les EAU, 2000-2023. Source : Banque Mondiale (WDI)

L'ouverture commerciale, mesurée ici par les exportations de biens et services en pourcentage du PIB (Figure 15 - Taux d'ouverture commerciale Algérie vs EAU), révèle un contraste encore plus saisissant. Les Émirats Arabes Unis (courbe orange) se distinguent par un taux d'ouverture commerciale exceptionnellement élevé et en croissance quasi constante sur toute la période, passant d'un niveau déjà significatif au début des années 2000 (autour de 90%) pour dépasser les 200% du PIB en 2023. Cette trajectoire illustre l'intégration profonde et croissante des EAU dans l'économie mondiale, non seulement comme exportateur d'hydrocarbures mais aussi comme hub majeur pour le commerce de biens et surtout de services (logistique, transport, tourisme, finance). En revanche, l'Algérie (courbe bleue) présente un taux d'ouverture beaucoup plus modeste, oscillant généralement entre 40% et 70% du PIB au début de la période, avant de montrer une tendance à la baisse et à la stagnation autour de 40-50% dans les années plus récentes, avec un point bas en 2020. Ce différentiel majeur dans le degré

d'intégration aux échanges internationaux suggère un environnement structurellement très différent pour les IDE, les EAU offrant une plateforme beaucoup plus orientée vers l'extérieur.

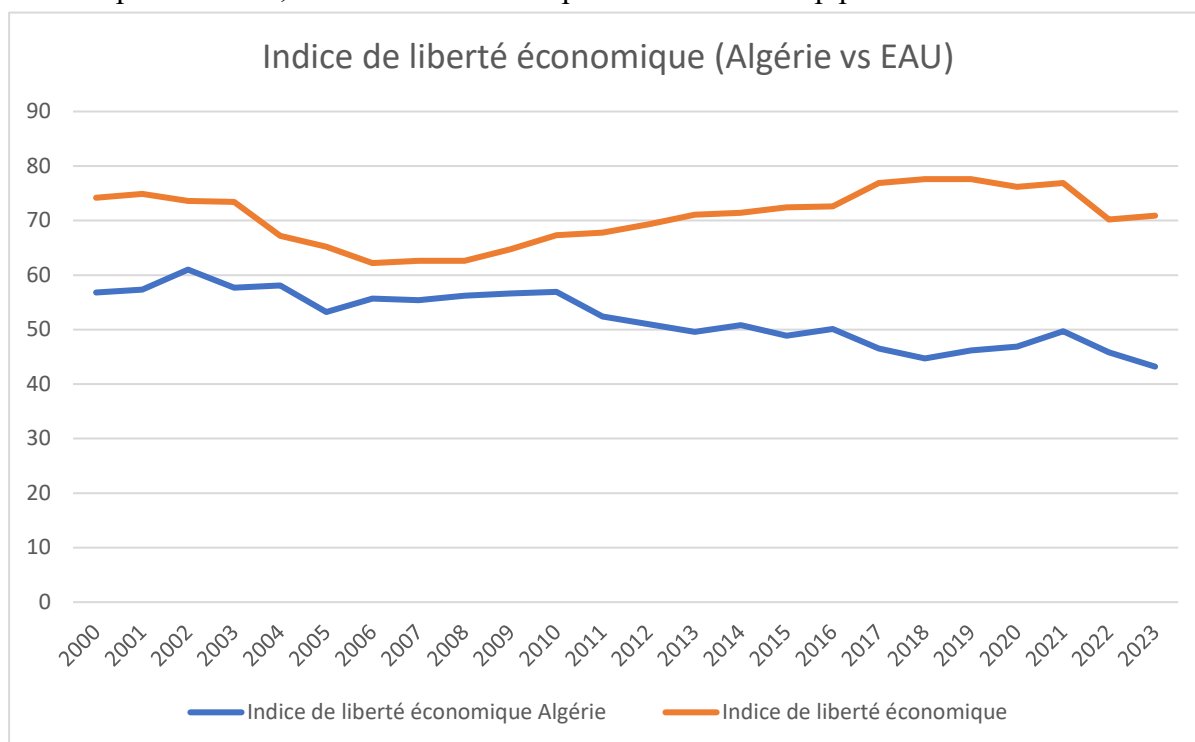


FIGURE 16 : Indice de liberté économique (Algérie vs EAU), 2000-2023. Source : Heritage Foundation

Enfin, l'indice de liberté économique (Figure 16 - Indice de liberté économique Algérie vs EAU) met en évidence une divergence persistante dans la qualité perçue de l'environnement institutionnel et réglementaire. Les Émirats Arabes Unis (courbe orange) maintiennent un score de liberté économique significativement plus élevé que l'Algérie sur toute la période 2000-2023. Bien que le score des EAU ait connu une légère baisse au milieu des années 2000 (tombant autour de 62-63), il s'est ensuite redressé et a progressé pour se stabiliser au-dessus de 70, voire frôler les 78, classant régulièrement le pays dans la catégorie des économies "majoritairement libres" ou "modérément libres". L'Algérie (courbe bleue), après un pic relatif autour de 61 au début des années 2000, a vu son score de liberté économique se détériorer de manière quasi continue, passant sous la barre des 50 (seuil des économies "majoritairement non libres") dès 2014 et atteignant des niveaux particulièrement bas (autour de 43) en fin de période. Cet écart important et croissant dans la perception de la liberté économique, qui englobe des aspects tels que les droits de propriété, l'efficacité réglementaire et l'ouverture des marchés, constitue un facteur potentiellement discriminant majeur pour l'attraction des IDE.

L'évolution comparée de ces trois déterminants potentiels suggère des environnements contrastés. Les EAU se caractérisent par des phases de croissance plus fortes (bien que plus

volatiles), une ouverture commerciale exceptionnellement élevée et croissante, et un niveau de liberté économique perçu comme significativement supérieur à celui de l'Algérie. Ces différences structurelles pourraient largement contribuer à expliquer les écarts observés dans les flux d'IDE entrants.

3.1.3) Statistiques Descriptives Clés

Variable	Indicateur	Algérie	Émirats Arabes Unis
IDE Entrants (% du PIB)	N (Observations)	24	24
	Moyenne	0,9289	3,2597
	Écart-type	0,5095	2,0335
	Minimum	-0,2868	-0,4853
	Maximum	1,8735	6,7672
Croissance PIB Annuelle (%)	N (Observations)	24	24
	Moyenne	3,0250	3,9073
	Écart-type	2,2008	4,0505
	Minimum	-5	-5,2429
	Maximum	6,5	10,8527
Ouverture Commerciale (% du PIB)	N (Observations)	24	23
	Moyenne	0,5688	1,5019
	Écart-type	0,0814	0,3118
	Minimum	0,4039	0,8986
	Maximum	0,7103	2,0233
Indice de Liberté Économique (Score)	N (Observations)	24	24
	Moyenne	52,1125	70,7833
	Écart-type	5,0085	4,9304
	Minimum	43,2	62,2
	Maximum	61	77,6

FIGURE 17 : Statistiques Descriptives Comparées des Variables Clés, 2000-2023

L'analyse de ces statistiques descriptives confirme et quantifie les divergences observées. Concernant les flux d'IDE entrants en pourcentage du PIB, nous constatons une moyenne nettement plus élevée pour les Émirats Arabes Unis (3,26%) que pour l'Algérie (0,93%) sur la période. La volatilité, mesurée par l'écart-type, apparaît également bien plus importante pour les EAU (2,03) que pour l'Algérie (0,51), ce qui est cohérent avec les pics (maximum de 6,77% pour les EAU contre 1,87% pour l'Algérie) et les creux (minimum de -0,49% pour les EAU contre -0,29% pour l'Algérie) plus prononcés observés sur les graphiques.

En termes de croissance annuelle moyenne du PIB réel, les EAU (3,91%) affichent une performance légèrement supérieure à celle de l'Algérie (3,03%). Cependant, la variabilité de cette croissance est presque deux fois plus importante aux EAU (écart-type de 4,05 contre 2,20 pour l'Algérie). Les extrêmes sont également plus marqués pour les EAU, avec une croissance

maximale atteignant 10,85% et une contraction minimale de -5,24%, contre un maximum de 6,5% et un minimum de -5% pour l'Algérie.

Le contraste est particulièrement saisissant pour le taux d'ouverture commerciale. La moyenne pour les EAU (150,19% du PIB) est extraordinairement plus élevée que celle de l'Algérie (56,88% du PIB). Cet indicateur montre aussi une plus grande dispersion pour les EAU (écart-type de 31,18 contre 8,14 pour l'Algérie), reflétant l'intégration dynamique et croissante des EAU dans l'économie mondiale, avec un maximum dépassant 200% du PIB contre seulement 71% pour l'Algérie.

Enfin, l'indice de liberté économique moyen sur la période est significativement plus élevé pour les Émirats Arabes Unis (70,78) que pour l'Algérie (52,11). Fait intéressant, l'écart-type est similaire pour les deux pays (autour de 5), mais le minimum atteint par l'Algérie (43,2) est bien en dessous de celui des EAU (62,2), et son maximum (61) est inférieur au minimum des EAU, confirmant la perception d'un environnement institutionnel et réglementaire globalement plus favorable et plus stable aux EAU.

3.2) Analyse Économétrique des Déterminants des IDE

L'objectif de cette section est de tester de manière plus formelle et statistique l'influence des variables explicatives retenues – à savoir la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), le taux d'ouverture commerciale et l'indice de liberté économique – sur les flux nets d'IDE entrants (exprimés en pourcentage du PIB).

Pour ce faire, nous avons estimé le modèle de régression linéaire multiple, tel que spécifié dans notre approche méthodologique (Section 2.2), séparément pour l'Algérie et pour les Émirats Arabes Unis. Cette approche individualisée nous permettra de mettre en évidence les éventuelles spécificités nationales quant à l'impact et à la significativité de chaque déterminant.

3.2.1) Tests Préalables

Avant de procéder à l'interprétation des résultats de nos estimations économétriques, il est essentiel d'examiner certains tests préalables afin d'évaluer la validité et la fiabilité relative de nos modèles de régression. Compte tenu de la nature de nos données et de la méthodologie employée, notre attention se porte principalement sur la question de la multicollinéarité et la gestion des données manquantes.

Concernant la gestion des données manquantes, nous avons eu recours à la procédure LISTWISE disponible dans SPSS. Cette méthode a conduit à un échantillon final de N=24

observations annuelles pour l'Algérie et N=23 observations annuelles pour les Émirats Arabes Unis pour les modèles de régression simplifiés. Bien que cette approche garantisse que les estimations sont basées sur des données complètes pour chaque observation incluse, la taille réduite des échantillons constitue une limite importante pour la robustesse des résultats.

Un enjeu majeur dans les régressions multiples est la multicolinéarité, qui se produit lorsque les variables indépendantes sont fortement corrélées entre elles. Cela peut gonfler les erreurs standard des coefficients estimés, rendant leurs valeurs et leur significativité statistique peu fiables. Pour évaluer ce risque, nous avons examiné les diagnostics de colinéarité fournis par SPSS, notamment les indices de condition.

Pour le modèle concernant l'Algérie, l'indice de condition le plus élevé s'est établi à 36,601. Une valeur supérieure au seuil critique de 30 indique la présence d'un problème de multicolinéarité. Il est suggéré que cette colinéarité implique principalement le terme constant du modèle.

Pour le modèle concernant les Émirats Arabes Unis, l'indice de condition le plus élevé a atteint 40,062. Ce chiffre, également supérieur à 30, signale aussi une multicolinéarité notable, impliquant de manière encore plus marquée le terme constant.

Ces indices de condition suggèrent qu'une colinéarité résiduelle demeure. Cette situation nous incite à une grande prudence dans l'interprétation des coefficients individuels et de leur significativité statistique, en particulier pour les variables qui pourraient apparaître comme non significatives.

Concernant la stationnarité des séries temporelles, bien qu'elle soit une préoccupation théorique pour éviter les régressions fallacieuses, la réalisation de tests formels (comme le test ADF) sur des échantillons aussi courts ($N \approx 23-24$) offre généralement des résultats peu concluants. Notre approche se concentre sur l'identification des corrélations moyennes sur la période plutôt que sur des relations de cointégration à long terme. L'examen visuel des séries (Section 3.1) n'a pas révélé de tendances non stationnaires explosives pour la plupart des variables en niveau ou en taux de croissance, nous permettant de procéder avec la régression en niveau, tout en gardant cette limite à l'esprit. Les autres hypothèses classiques du modèle des Moindres Carrés Ordinaires, telles que la normalité et l'homoscédasticité des résidus, seront considérées lors de l'interprétation des résultats finaux.

3.2.2) Résultats de la Régression des 2 pays

Après avoir discuté des tests préalables et des limites inhérentes à nos données, nous présentons maintenant les résultats de l'estimation de notre modèle de régression multiple simplifié. L'objectif est d'identifier les déterminants potentiels des flux nets d'Investissements Directs Étrangers (IDE) entrants, exprimés en pourcentage du PIB, pour l'Algérie et les Émirats Arabes Unis sur la période 2000-2023.

Avant de traiter les résultats obtenus, il est à noter que le taux de multicolinéarité des 2 pays est de 36,6 pour Algérie et de 40,0 pour EAU indiquant une forte corrélation des variables indépendantes entre elles ce qui nous pousse à traiter ces résultats avec plus de prudence.

La fonction de régression estimée, par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO), pour chaque pays est la suivante :

$$IDE_pct_PIB_{it} = \beta_0 + \beta_1 * Croissance_PIB_{it} + \beta_2 * Taux_Ouverture_Commerciale_{it} + \beta_3 * Indice_Liberté_Économique_{it} + \varepsilon_{it}$$

Où **IDE_pct_PIB** est la variable dépendante, et **Croissance_PIB**, **Taux_Ouverture_Commerciale**, et **Indice_Liberté_Économique** sont les variables indépendantes. Les β représentent les coefficients estimés et ε le terme d'erreur.

Les figures 18 et 19 ci-dessous synthétisent les résultats obtenus pour l'Algérie et les Émirats Arabes Unis respectivement.

Résultats de la Régression Multiple des Déterminants des IDE en Algérie, 2000-2023				
Variable / Indicateur de Modèle	Coefficient (B)	Erreur Standard	t-Statistique	Significativité (Sig.)
Variable Dépendante : IDE Entrants (% du PIB)				
Variables Indépendantes :				
(Constante)	-3,104	0,869	-3,572	[inférieur à 0,01]**
Croissance PIB Annuelle (%)	-0,065	0,04	-1,617	[autour de 0,12-0,13]
Taux d'Ouverture Commerciale (% du PIB)	0,602	1,377	0,438	[supérieur à 0,5]
Indice de Liberté Économique (Score)	7,458	2,284	3,265	0,004**
Statistiques du Modèle :				
R au carré (R ²)	Valeur			
R-deux ajusté (R ² ajusté)	0,523			
Statistique F	0,451			
Significativité du Test F (p-value)	7,299			
Nombre d'Observations (N)	0,002			
	24			

FIGURE 18 : Résultats de la Régression Multiple des Déterminants des IDE en Algérie, 2000-2023

Pour l'Algérie, l'analyse des résultats présentés dans la figure 18 indique que le modèle de régression est globalement statistiquement significatif, comme en témoigne la statistique F de 7,299 avec une p-value de 0,002. Le R-deux ajusté de 0,451 suggère que les trois variables explicatives retenues expliquent conjointement environ 45,1% de la variation des flux d'IDE en pourcentage du PIB sur la période étudiée. L'examen des coefficients individuels révèle que l'Indice de Liberté Économique exerce un impact positif et statistiquement très significatif (Coefficient B = 7,458 ; p-value = 0,004) sur les IDE entrants. Cela indique qu'une amélioration du score de liberté économique est fortement associée à une plus grande attractivité de l'Algérie pour les IDE. En revanche, ni le Taux de Croissance du PIB Annuel (%) (Coefficient B = -0,065 ; p-value ≈ 0,12-0,13) ni le Taux d'Ouverture Commerciale (% du PIB) (Coefficient B = 0,602 ; p-value > 0,5) n'apparaissent comme des déterminants statistiquement significatifs des IDE pour l'Algérie dans ce modèle. Le signe négatif du coefficient de la croissance du PIB, bien que non significatif, est contraire à l'attente théorique et pourrait être un artefact des limites de l'échantillon ou de la colinéarité résiduelle identifiée précédemment.

Résultats de la Régression Multiple des Déterminants des IDE aux Émirats Arabes Unis, 2000-2023				
Variable / Indicateur de Modèle	Coefficient (Béta)	Erreur Standard	t-Statistique	Significativité (Sig.)
Variable Dépendante : IDE Entrants (% du PIB)				
Variables Indépendantes :				
(Constante)	3,667	5,835	0,628	[supérieur à 0,5]
Croissance PIB Annuelle (%)	0,185	0,106	1,748	[autour de 0,09-0,10]*
Taux d'Ouverture Commerciale (% du PIB)	2,075	1,322	1,57	[autour de 0,13-0,14]
Indice de Liberté Économique (Score)	-5,702	8,276	-0,689	[supérieur à 0,4]
Statistiques du Modèle :				
R au carré (R ²)	Valeur			
R-deux ajusté (R ² ajusté)	0,214			
Statistique F	0,09			
Significativité du Test F (p-value)	1,726			
Nombre d'Observations (N)	0,196			
	23			

FIGURE 19 : Résultats de la Régression Multiple des Déterminants des IDEs aux EAU, 2000-2023

Concernant les Émirats Arabes Unis, les résultats présentés dans la figure 19 indiquent que le modèle de régression n'est PAS globalement statistiquement significatif. La statistique F est de 1,726 avec une p-value de 0,196, ce qui est supérieur aux seuils de significativité usuels. Le R-deux ajusté est très faible (0,090), signifiant que les trois variables retenues n'expliquent qu'environ 9% de la variation des flux d'IDE. En conséquence, aucun des coefficients individuels n'atteint un niveau de significativité statistique robuste à 5%. Le Taux de Croissance du PIB Annuel (%) (Coefficient B = 0,185 ; p-value \approx 0,09-0,10) présente un signe positif attendu et est marginalement significatif au seuil de 10%. Le Taux d'Ouverture Commerciale (% du PIB) (Coefficient B = 2,075 ; p-value \approx 0,13-0,14) a également un signe positif mais n'est pas statistiquement significatif. L'Indice de Liberté Économique (Coefficient B = -5,702 ; p-value $>$ 0,4) affiche un signe négatif, contraire à la théorie, et est clairement non significatif. L'absence de significativité globale et individuelle pour les EAU, combinée à la forte multi colinéarité détectée précédemment, suggère que ce modèle macroéconomique simple est inadéquat pour capturer les déterminants complexes de l'attraction des IDE dans cette économie particulière.

Ces résultats contrastés entre les deux pays, obtenus malgré les limites inhérentes à la taille des échantillons et à la colinéarité résiduelle, seront discutés plus en détail dans la section suivante afin d'en tirer des conclusions nuancées pour notre problématique.

3.3) Synthèse des Résultats Économétriques Comparés

Après avoir présenté les résultats détaillés des régressions pour l'Algérie et les Émirats Arabes Unis, cette sous-section vise à synthétiser et à comparer directement les principaux enseignements tirés de ces analyses économétriques. L'objectif est de mettre en exergue les divergences et les éventuelles similitudes dans l'impact des déterminants macroéconomiques et institutionnels retenus sur l'attraction des IDE dans ces deux contextes.

D'emblée, une différence fondamentale réside dans la performance globale des modèles estimés. Pour l'Algérie, le modèle de régression s'est avéré globalement statistiquement significatif, avec un R^2 ajusté d'environ 45,1%, indiquant que les trois variables indépendantes (Croissance PIB, Ouverture Commerciale, Indice de Liberté Économique) expliquent conjointement une part notable de la variation des flux d'IDE entrants. En revanche, pour les Émirats Arabes Unis, le même modèle s'est révélé globalement non significatif, avec un R^2 ajusté très faible d'environ 9,0%. Cette disparité suggère que les facteurs macroéconomiques et institutionnels généraux, tels que nous les avons mesurés, semblent avoir un pouvoir explicatif plus direct en Algérie, tandis qu'ils sont largement insuffisants pour capturer la complexité des dynamiques d'attraction des IDE aux EAU, où des stratégies plus spécifiques et ciblées sont probablement à l'œuvre.

L'examen comparatif des coefficients des variables indépendantes, résumé dans la Figure 20 ci-dessous, renforce ce constat de divergence :

Coefficient Béta des 2 pays		
Variables	EAU	Algérie
Croissance PIB Annuelle (%)	0,185	-0,065
Taux d'Ouverture Commerciale (% du PIB)	2,075	0,602
Indice de Liberté Économique (Score)	-5,702	7,458

FIGURE 20 : Coefficient Béta des 3 Variables pour les Deux Pays (Algérie vs EAU), 2000-2023

Concernant la Croissance Annuelle du PIB (%), nos estimations n'ont pas révélé d'impact statistiquement significatif et robuste pour l'Algérie (coefficient de -0,065, non significatif et de signe inattendu). Pour les Émirats Arabes Unis, le coefficient est positif (0,185) et se rapproche de la significativité au seuil de 10%, suggérant un lien potentiel entre la dynamique du marché et l'attraction des IDE, conformément à la théorie, bien que cet effet ne soit pas fortement établi dans notre modèle simplifié.

Pour le Taux d'Ouverture Commerciale (% du PIB), mesuré par les exportations de biens et services, nos modèles n'ont pas identifié d'effet statistiquement significatif pour aucun des deux pays (coefficient de 0,602 pour l'Algérie et de 2,075 pour les EAU, tous deux non significatifs au seuil de 5%). Cela pourrait indiquer que le niveau agrégé d'ouverture commerciale n'est pas un discriminant majeur dans ces contextes, ou que son influence est masquée par d'autres facteurs ou par les limites inhérentes à nos modèles.

Le contraste le plus net apparaît avec l'Indice de Liberté Économique (Score). Pour l'Algérie, cette variable exerce un impact positif et statistiquement très significatif (coefficient de 7,458), soulignant l'importance de l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire global pour attirer les IDE. Inversement, pour les Émirats Arabes Unis, le coefficient de cet indice est non seulement non significatif mais présente un signe négatif (-5,702), contraire à toute attente théorique. Ce résultat pour les EAU, combiné à la non-significativité globale du modèle, renforce l'idée que l'indice de liberté économique général ne capture pas adéquatement les mécanismes d'attractivité spécifiques des EAU, tels que l'efficacité de ses zones franches ou la stabilité politique perçue, qui peuvent opérer indépendamment du score national global.

En synthèse, l'analyse économétrique, bien que conditionnée par les limites de la taille des échantillons et la présence de multi colinéarité résiduelle, suggère que les leviers d'attraction des IDE diffèrent notablement entre l'Algérie et les Émirats Arabes Unis. Alors que l'amélioration de la liberté économique semble être un facteur déterminant pour l'Algérie, les indicateurs macroéconomiques et institutionnels généraux testés peinent à expliquer la dynamique des IDE aux EAU. Cette divergence souligne la nécessité d'une analyse plus qualitative et stratégique pour comprendre les spécificités du modèle émirati et en tirer des enseignements pertinents pour l'Algérie, ce qui sera l'objet de la section suivante.

Section 4 : Enseignements du Modèle Émirati pour l'Algérie

Après avoir analysé de manière comparative les trajectoires de l'Algérie et des Émirats Arabes Unis en matière d'attraction des Investissements Directs Étrangers (IDE) et de diversification économique, tant sur le plan qualitatif des stratégies adoptées que sur le plan quantitatif des performances et des déterminants économétriques, nous abordons maintenant la phase cruciale de notre réflexion : quels enseignements l'Algérie peut-elle tirer de l'expérience émiratie ?

Il est fondamental de souligner d'emblée que notre objectif n'est pas de proposer une transposition simpliste ou une imitation aveugle du "modèle émirati" au contexte algérien. Les

spécificités historiques, institutionnelles, socio-économiques et politiques de chaque nation rendent une telle démarche illusoire et potentiellement contre-productive. Néanmoins, le succès indéniable des EAU à se transformer en un hub économique mondial et à attirer des volumes considérables d'IDE, malgré des défis initiaux et une dépendance également forte aux hydrocarbures, offre un champ d'observation riche en principes stratégiques et en domaines d'action dont l'Algérie pourrait s'inspirer pour affiner sa propre stratégie de développement.

Cette section s'appuiera donc sur une interprétation des divergences que nous avons mises en lumière dans les sections précédentes, tant au niveau des stratégies délibérées que des résultats observés. Nous chercherons à valider ou à nuancer nos hypothèses de recherche initiales à la lumière de cette comparaison, avant de formuler des leçons et des pistes de réflexion spécifiques, applicables et adaptées aux réalités et aux ambitions de l'Algérie dans sa quête d'une diversification économique durable et d'une plus grande attractivité pour les investissements étrangers.

4.1) Interprétation des Divergences

L'analyse comparative menée jusqu'à présent, tant sur le plan descriptif des performances que sur celui des tentatives d'identification économétrique des déterminants, a mis en évidence des divergences profondes entre l'Algérie et les Émirats Arabes Unis en matière d'attraction des Investissements Directs Étrangers (IDE). Pour comprendre ces écarts, il est nécessaire d'aller au-delà des simples chiffres et d'examiner les facteurs stratégiques, institutionnels et politiques qui ont façonné ces trajectoires distinctes.

Une première divergence fondamentale réside dans le volontarisme politique et la vision à long terme. Les Émirats Arabes Unis, et en particulier l'émirat de Dubaï, ont fait preuve, dès les années 1970 et de manière accélérée depuis les années 1990-2000, d'une vision stratégique claire et d'un engagement politique soutenu visant à transformer le pays en un hub commercial, logistique, touristique et financier international. Cette vision s'est traduite par des investissements massifs et planifiés dans des infrastructures de classe mondiale et par une adaptation continue du cadre réglementaire. En Algérie, bien que des efforts de diversification aient été annoncés, la primauté du secteur des hydrocarbures et une approche parfois plus réactive ou moins soutenue dans la mise en œuvre des réformes de l'environnement des affaires semblent avoir prévalu sur une grande partie de la période étudiée, avant les initiatives plus récentes incarnées par la loi de 2022.

Le contraste est particulièrement frappant concernant la qualité de l'environnement des affaires et le rôle des enclaves réglementaires. Notre analyse économétrique a indiqué que l'Indice de Liberté Économique global n'était pas un déterminant significatif (et avait même un signe inattendu) pour les EAU. Nous interprétons ce résultat non pas comme une absence d'importance de l'environnement des affaires, mais plutôt comme une illustration de la stratégie émiratie consistant à créer des "enclaves d'excellence" : les zones franches. Ces dernières (DIFC, ADGM, JAFZA, etc.) offrent un cadre juridique, fiscal et administratif dérogatoire et hautement attractif, qui agit comme le principal aimant à IDE, indépendamment du score de liberté économique national moyen. L'Algérie, en revanche, semble encore au stade où l'amélioration de l'environnement des affaires national et global (capturé de manière significative par l'Indice de Liberté Économique dans notre régression) constitue un préalable ou un levier majeur pour attirer les investissements. La mention d'un "régime des zones" dans la loi algérienne de 2022 pourrait indiquer une inspiration de cette approche, mais son ampleur et son efficacité restent à démontrer.

Le rôle des acteurs étatiques constitue une autre divergence notable. Aux EAU, les nombreuses Entreprises Liées au Gouvernement (GREs) et les puissants Fonds Souverains (SWFs) ne sont pas seulement des gestionnaires de la rente pétrolière, mais des outils proactifs d'investissement stratégique, de développement sectoriel, de formation de partenariats internationaux et de création de "champions nationaux". Ils agissent souvent avec une grande autonomie et une logique commerciale pour attirer des co-investissements et développer de nouvelles filières. En Algérie, le secteur public a historiquement joué un rôle dominant mais différent, parfois perçu comme plus bureaucratique ou moins orienté vers la facilitation de l'investissement privé étranger dans des secteurs diversifiés.

Enfin, la perception internationale, le "branding" et la stabilité perçue ont joué un rôle indéniable. Les EAU ont investi massivement et avec succès dans la construction d'une image de marque mondiale synonyme d'opportunités, de modernité, de sécurité et de qualité de vie, ce qui attire naturellement les investisseurs et les talents. L'Algérie, malgré ses atouts, a pu souffrir d'une image internationale moins favorable ou moins proactivement gérée, et d'une perception d'instabilité réglementaire passée qui peut freiner la confiance des investisseurs à long terme.

4.2. Vérification des Hypothèses de Recherche

Au terme de notre analyse comparative et des investigations menées, nous sommes en mesure de revenir sur les hypothèses de recherche que nous avons formulées initialement afin d'évaluer leur pertinence à la lumière des éléments recueillis.

H1 : Les rigidités administratives et la bureaucratie excessive constituent les principaux obstacles à l'attraction des IDE en Algérie, davantage que les facteurs macroéconomiques.

Notre analyse économétrique pour l'Algérie a révélé que l'Indice de Liberté Économique est le seul déterminant statistiquement significatif et positivement corrélé aux flux d'IDE. Cet indice englobe des composantes liées à l'efficacité réglementaire, à la liberté d'entreprendre et au fardeau gouvernemental, qui sont des synonymes des rigidités administratives et de la bureaucratie. En revanche, les facteurs macroéconomiques testés (croissance du PIB, ouverture commerciale globale) ne se sont pas avérés significatifs. L'analyse qualitative du Chapitre 2, ainsi que les diagnostics récurrents d'organismes internationaux, pointent également vers la complexité de l'environnement des affaires comme un frein majeur en Algérie. Par conséquent, notre recherche tend à valider cette première hypothèse, suggérant que l'amélioration du cadre institutionnel et la réduction des pesanteurs bureaucratiques sont des leviers plus cruciaux pour l'Algérie que la seule performance macroéconomique générale.

H2 : La mise en place de zones économiques spéciales avec des avantages fiscaux similaires au modèle émirati permettrait d'accélérer les transferts de technologie et de savoir-faire vers l'économie algérienne.

L'analyse qualitative du modèle émirati (Chapitre 3, Section 1.2) a mis en évidence le rôle central et le succès indéniable de ses zones franches thématiques dans l'attraction des IDE et le développement de pôles d'excellence. L'échec de notre modèle économétrique standard à expliquer l'attractivité des EAU renforce indirectement l'idée que ces enclaves réglementaires spécifiques jouent un rôle prépondérant non capturé par les indicateurs macro-généraux. La loi algérienne sur l'investissement de 2022 introduit un "régime des zones" (Art. 28), ce qui constitue un pas dans cette direction. Si notre étude ne mesure pas directement les transferts de technologie, l'expérience émiratie suggère qu'une approche ciblée via des zones bénéficiant d'un cadre exceptionnel peut effectivement attirer des investissements susceptibles de générer de tels transferts. Par conséquent, cette hypothèse est soutenue par l'analyse comparative et les orientations législatives algériennes récentes, bien que son impact effectif en Algérie reste à démontrer.

H3 : Les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture et des technologies de l'information présentent le plus fort potentiel pour attirer des IDE catalyseurs de diversification économique en Algérie.

Notre analyse qualitative (Chapitre 2, Section 1.3) a identifié ces secteurs, parmi d'autres, comme présentant des opportunités de diversification en Algérie. De plus, la loi sur l'investissement de 2022 (Art. 26) liste explicitement les "énergies nouvelles et renouvelables", l'"agriculture, aquaculture et pêche", et l'"économie de la connaissance et technologies de l'information et de la communication" parmi les secteurs prioritaires éligibles à des incitations. Cette convergence entre notre diagnostic et les orientations législatives tend à valider cette hypothèse quant au potentiel identifié de ces secteurs pour attirer des IDE et contribuer à la diversification. L'ampleur de l'attraction effective dépendra des politiques de soutien spécifiques et de l'amélioration du climat d'investissement global.

4.3) Vers l'adoption du modèle Emiratie en Algérie (Quel outil et quelle stratégie ?)

L'analyse comparative approfondie du modèle de développement et d'attraction des Investissements Directs Étrangers (IDE) des Émirats Arabes Unis, mise en regard avec le contexte et les stratégies de l'Algérie, permet de dégager plusieurs enseignements et pistes de réflexion stratégiques. Il ne s'agit pas, encore une fois, de préconiser une simple transposition, mais d'identifier des principes et des domaines d'action qui pourraient inspirer l'Algérie dans ses efforts pour renforcer son attractivité et accélérer sa diversification économique.

Prioriser l'Amélioration Continue et Profonde de l'Environnement Institutionnel et Réglementaire Global :

Notre analyse économétrique a clairement mis en évidence que l'Indice de Liberté Économique est un déterminant statistiquement significatif et positif des IDE en Algérie. Cela souligne la nécessité impérieuse de poursuivre et d'intensifier les réformes visant à simplifier les procédures administratives (au-delà des intentions affichées par l'AAPI), à renforcer l'État de droit et la prévisibilité juridique, à garantir la protection effective des droits de propriété, à accroître la transparence et à lutter résolument contre la corruption. La Loi sur l'investissement de 2022 constitue un jalon important, mais son succès dépendra de sa mise en œuvre effective et de la perception par les investisseurs d'un changement tangible et durable.

S'Inspirer de l'Approche "Enclave d'Excellence" pour Catalyser l'Investissement dans des Zones et Secteurs Stratégiques :

L'échec de notre modèle économétrique standard à expliquer l'attractivité des EAU suggère que leur succès repose en grande partie sur la création de zones franches bénéficiant d'un cadre réglementaire, fiscal et infrastructurel exceptionnel. Si l'amélioration de l'environnement national global algérien peut prendre du temps, l'Algérie pourrait s'inspirer de cette approche en développant de véritables Zones Économiques Spéciales (ZES) dotées d'une gouvernance autonome et d'un régime dérogatoire hautement compétitif. Le "régime des zones" prévu par la Loi 2022 est un début, mais l'ambition pourrait être plus grande, en ciblant des secteurs à fort potentiel de diversification (TIC, énergies renouvelables, industries exportatrices spécifiques) et en leur offrant des conditions réellement différenciées pour attirer des investissements de pointe et des transferts de savoir-faire.

Adopter et Mettre en Œuvre une Stratégie de Diversification Claire, Volontariste et Coordonnée, avec un État Facilitateur :

Le modèle émirati témoigne de l'importance d'une vision stratégique à long terme, portée au plus haut niveau de l'État, et d'un alignement des différents acteurs institutionnels. L'Algérie gagnerait à définir plus explicitement ses secteurs de diversification prioritaires (comme esquissé dans la Loi 2022) et à mettre en place des mécanismes de coordination interministérielle efficaces pour que les politiques d'investissement, d'infrastructures, de formation et de promotion soient cohérentes. Le rôle de l'État ne doit pas être celui d'un opérateur omniprésent, mais celui d'un stratège, d'un facilitateur et d'un garant de la stabilité et de la prévisibilité.

Investir dans l'Image et la Perception du Pays ("Branding Algérie") :

L'attractivité ne se décrète pas seulement par des lois ; elle se construit aussi par la perception. Les EAU ont investi massivement dans leur image de marque internationale. L'Algérie, riche de son potentiel et de ses atouts, pourrait engager une stratégie proactive de communication et de marketing territorial pour mieux faire connaître ses opportunités, rassurer les investisseurs sur la stabilité et la continuité des réformes, et mettre en valeur ses succès (même modestes) en matière d'investissement et de diversification.

Développer le Capital Humain en Adéquation avec les Ambitions de Diversification :

Bien que notre analyse économétrique n'ait pas testé directement cet aspect, il est universellement reconnu que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptable est une condition sine qua non pour attirer des IDE à forte valeur ajoutée et réussir la diversification. L'Algérie doit impérativement renforcer les liens entre son système éducatif et de formation professionnelle et les besoins des secteurs prioritaires identifiés, afin de fournir les compétences nécessaires aux nouvelles industries et de maximiser les retombées des IDE en termes de transfert de savoir-faire.

Assurer la Mise en Œuvre Effective, la Stabilité et la Continuité des Réformes :

Peut-être la leçon la plus cruciale. La crédibilité d'une stratégie d'attraction des IDE se bâtit sur la durée et la constance. La Loi 2022 est une avancée, mais sa pleine application à travers des décrets clairs et une administration efficace et réactive est indispensable. Les investisseurs, surtout étrangers, sont sensibles à la stabilité du cadre réglementaire et à la prévisibilité des politiques. Éviter les changements brusques et assurer une continuité dans les orientations est fondamental pour instaurer la confiance.

Conclusion du Chapitre 3

Au terme de ce troisième chapitre consacré à l'étude comparative entre l'Algérie et les Émirats Arabes Unis, plusieurs constats et enseignements majeurs se dégagent. Notre objectif était d'analyser les modèles de développement et d'attraction des Investissements Directs Étrangers (IDE) de ces deux nations, afin d'identifier des leviers potentiels pour la stratégie algérienne.

L'analyse du modèle émirati a révélé une stratégie de diversification proactive, volontariste et multidimensionnelle, mise en œuvre sur plusieurs décennies et reposant sur des piliers clés tels que des infrastructures de classe mondiale, un réseau dense de zones franches très attractives, un ciblage sectoriel précis, le rôle moteur des entités étatiques et un marketing territorial agressif. Les données descriptives ont confirmé le succès quantitatif de cette approche, les EAU affichant des flux d'IDE et des niveaux d'ouverture commerciale considérablement plus élevés que l'Algérie sur la période 2000-2023, ainsi qu'un environnement institutionnel globalement mieux perçu.

Notre tentative d'identifier économétriquement les déterminants de ces flux d'IDE, via un modèle simplifié, a offert des résultats contrastés et souligné les limites inhérentes à ce type d'analyse sur des échantillons de taille réduite. Pour l'Algérie, le modèle s'est avéré globalement significatif, mettant en lumière l'impact positif et statistiquement robuste de l'Indice de Liberté Économique sur l'attraction des IDE. En revanche, pour les Émirats Arabes Unis, le même modèle n'a pas démontré de pouvoir explicatif global significatif, et aucun des déterminants macroéconomiques ou institutionnels généraux testés n'est ressorti comme un facteur d'influence clair. Cette divergence suggère que si l'amélioration du cadre général des affaires est cruciale pour l'Algérie, l'attractivité émiratie repose davantage sur des facteurs spécifiques et des stratégies ciblées (telles que ses zones franches) que notre modèle simplifié n'a pu capturer. La présence de multicolinéarité résiduelle dans les deux modèles incite par ailleurs à une interprétation prudente des coefficients estimés.

Malgré ces limites économétriques, la discussion des divergences et la confrontation avec nos hypothèses initiales nous ont permis de dégager des enseignements importants pour l'Algérie. La nécessité de poursuivre en profondeur l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire, de s'inspirer potentiellement de l'approche "enclave d'excellence" via des Zones Économiques Spéciales plus ambitieuses, d'adopter une stratégie de diversification claire et soutenue par un État facilitateur, d'investir dans l'image du pays, de développer le capital

humain en adéquation avec les besoins, et surtout d'assurer une mise en œuvre effective et une continuité des réformes, apparaissent comme des pistes de réflexion fondamentales.

En définitive, ce chapitre comparatif a souligné qu'il n'existe pas de modèle unique transposable, mais que l'analyse rigoureuse des expériences réussies, comme celle des EAU, peut offrir des principes stratégiques précieux. C'est en adaptant intelligemment ces principes à son propre contexte que l'Algérie pourra espérer renforcer son attractivité et faire des IDE un véritable catalyseur de sa diversification économique. La conclusion générale de cette thèse s'appuiera sur ces constats pour formuler des recommandations plus globales et ouvrir des perspectives pour l'avenir.

Conclusion Générale

Au terme de cette étude consacrée au rôle des Investissements Directs Étrangers (IDE) comme catalyseur potentiel de la diversification économique en Algérie, et en s'inspirant notamment de l'expérience des Émirats Arabes Unis, plusieurs constats et enseignements fondamentaux se dégagent. Notre problématique centrale interrogeait la capacité de l'Algérie à transformer son cadre institutionnel, réglementaire et stratégique d'attraction des IDE pour favoriser une diversification économique durable. Pour y répondre, nous avons adopté une approche mixte, combinant un cadre théorique, une analyse approfondie du contexte algérien et de ses réformes, ainsi qu'une étude comparative détaillée avec le modèle émirati.

Le premier chapitre a établi les fondements théoriques des IDE, soulignant leur rôle potentiel comme vecteurs de capitaux, de technologies, de compétences managériales et d'accès aux marchés internationaux, des éléments cruciaux pour la diversification. Nous y avons également examiné les principaux déterminants de l'attraction des IDE, mettant en lumière l'importance de la stabilité politique et macroéconomique, de la qualité du capital humain, et surtout d'un climat des affaires et d'une gouvernance favorable.

Le deuxième chapitre s'est attaché à un diagnostic stratégique de l'économie algérienne et à l'analyse des stratégies et réformes entreprises pour attirer les IDE. Si l'Algérie dispose d'atouts indéniables – richesse en ressources naturelles, position géostratégique, potentiel sectoriel –, des faiblesses structurelles majeures persistent, notamment une dépendance écrasante aux hydrocarbures, un environnement des affaires perçu comme complexe, et des défis liés au chômage et à l'adéquation des compétences. Face à cela, nous avons analysé les efforts de réforme, en particulier la promulgation de la Loi sur l'investissement de 2022, qui représente une avancée législative notable visant à libéraliser l'investissement, à offrir de meilleures garanties et à simplifier les procédures via l'AAPI. Cependant, malgré ces intentions, les données statistiques sur la période 2000-2023 ont confirmé que les flux d'IDE entrants en Algérie, surtout hors hydrocarbures, restent modestes et volatils, soulignant un paradoxe entre potentiel et résultats effectifs.

C'est dans ce contexte que le troisième chapitre a introduit une étude comparative avec les Émirats Arabes Unis. L'analyse du modèle émirati a révélé une stratégie de diversification proactive et multidimensionnelle, reposant sur des infrastructures de classe mondiale, un réseau de zones franches très attractives, un ciblage sectoriel précis et un marketing territorial offensif. Les données descriptives ont confirmé l'écart de performance considérable entre les deux pays en termes d'attraction des IDE, de croissance et d'ouverture commerciale. Notre tentative d'identifier économétriquement les déterminants de ces flux, via un modèle simplifié, a offert

des résultats contrastés. Pour l'Algérie, l'Indice de Liberté Économique est apparu comme un facteur positif et significatif, suggérant l'importance cruciale de l'environnement institutionnel. Pour les EAU, le même modèle s'est avéré globalement non significatif, indiquant que leur attractivité repose vraisemblablement sur des facteurs plus spécifiques (tels que l'efficacité de leurs zones franches) non capturés par les indicateurs macro-généraux. Ces analyses, bien que limitées par la taille des échantillons et la présence de multicollinéarité, ont permis de valider certaines de nos hypothèses initiales, notamment l'importance des rigidités administratives en Algérie (H1) et le potentiel des approches de zones économiques spéciales (H2) et du ciblage sectoriel (H3).

Les enseignements tirés de cette comparaison pour l'Algérie sont multiples. Au-delà de la nécessité impérieuse de poursuivre et d'approfondir l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire global, l'expérience émiratie suggère la pertinence d'adopter des stratégies plus ciblées et volontaristes. Cela pourrait inclure le développement de véritables Zones Économiques Spéciales dotées d'un cadre exceptionnel, une définition plus claire des secteurs de diversification prioritaires soutenue par des politiques coordonnées (infrastructures, formation, promotion), un investissement conséquent dans l'image du pays pour rassurer les investisseurs, et un développement ciblé du capital humain. Fondamentalement, la leçon émiratie réside dans la vision à long terme, la constance politique et la mise en œuvre effective et rigoureuse des réformes.

En définitive, cette recherche a souligné que si l'Algérie ne peut et ne doit pas chercher à répliquer servilement le modèle émirati, l'analyse des expériences réussies offre des principes stratégiques précieux. L'attraction des IDE comme catalyseur de la diversification économique en Algérie n'est pas une fatalité, mais le fruit d'une stratégie délibérée, cohérente et soutenue. Les réformes récentes, notamment la Loi sur l'investissement de 2022, constituent un pas dans la bonne direction, mais leur succès dépendra de leur pleine application, de la levée des obstacles bureaucratiques persistants et de la capacité à instaurer un climat de confiance durable.

Bibliographie

Ouvrages et Rapports d'Organismes Internationaux :

- Banque Mondiale. (Années diverses). World Development Indicators. [Base de données]. Consulté le 29 avril 2025, à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>
- Fonds Monétaire International (FMI). (2014, février). Algérie : Consultation de 2013 au titre de l'article IV – Rapport des services du FMI, Annexe d'information, et Communiqué de presse (IMF Country Report No. 14/32). Washington, D.C.
- Fonds Monétaire International (FMI). (2016, mai). Algérie : Consultations de 2016 au titre de l'article IV — Communiqué de presse ; Rapport des services du FMI ; et Annexe d'information (IMF Country Report No. 16/127). Washington, D.C.
- Fonds Monétaire International (FMI). (2023, février). Algérie : Consultations de 2022 au titre de l'article IV – Communiqué de presse et Rapport des services du FMI (IMF Country Report No. 23/68). Washington, D.C.
- Fonds Monétaire International (FMI). (2024, avril). Algérie : Consultations de 2023 au titre de l'article IV — Communiqué de presse, Rapport des services du FMI et Déclaration de l'administrateur pour l'Algérie (IMF Country Report No. 24/88). Washington, D.C.
- Saggi, K. (2002). Technology Transfer, Foreign Direct Investment, and the Protection of Intellectual Property in the Global Economy. The World Bank. (Page 90-109)
- Shoup, J. A. (2022). The History of the United Arab Emirates. Greenwood.
- The Heritage Foundation. (Années diverses). Index of Economic Freedom. Consulté le 29 avril 2025, à l'adresse <https://www.heritage.org/index/explore> et <https://www.heritage.org/index/country/algeria>
- Ulrichsen, K. C. (2017). The United Arab Emirates: Power, Politics, and Policymaking. Routledge.
- UNCTAD. (2007). World Investment Report 2007: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development. United Nations. (Page 245)
- OCDE. (2008). Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux (Quatrième Édition). Éditions OCDE. (Page 56)

Articles et Publications Périodiques :

- Bacha, S. La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic. Université de Tipaza. (Pages 562-563)
- Buckley, P. J., & Casson, M. (2009). The Internalization Theory of the Multinational Enterprise: A Review of the Progress of a Research Agenda after 30 Years. *Journal of International Business Studies*, 40(9), 1563-1580.
- Dunning, J. H. (2001). The Eclectic (OLI) Paradigm of International Production: Past, Present and Future. *International Journal of the Economics of Business*, 8(2), 173-190.
- Elkomy, S., Ingham, H., & Read, R. (2016). Economic and Political Determinants of the Effects of FDI on Growth in Transition and Developing Countries. *Thunderbird International Business Review*, 58(4), 347-362
- Le Chiffre d'Affaires. (2021, 5 avril). Les formes et les stratégies des IDE « Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie
- Vernon, R. (1966). International Investment and International Trade in the Product Cycle. *Quarterly Journal of Economics*, 80(2), 190-207.

Textes Législatifs et Réglementaires :

- République Algérienne Démocratique et Populaire. (2022, 28 juillet). Loi n° 22-18 du 25 Dhou El Hidja 1443 correspondant au 24 juillet 2022 relative à l'investissement. *Journal Officiel de la République Algérienne N° 50.*

Sources Web (en dehors des bases de données) :

- Coface. (Date de consultation : 29/05/2025). Tableau de bord des risques économiques : Algérie. Consulté à l'adresse [<https://www.coface.fr/actualites-economie-conseils/tableau-de-bord-des-risques-economiques/comparez-des-pays>].
- Ministère de l'Industrie (Algérie). (Date de consultation non spécifiée). Opportunités d'investissement. Consulté à l'adresse https://www.industrie.gov.dz/fr/opportunités_invest/
- OMC. (1996). Trade and Foreign Direct Investment. Consulté à l'adresse https://www.wto.org/english/news_e/pres96_e/pr057_e.htm

Table des Matières

Introduction générale.....	1
CHAPITRE I.....	4
ASPECT GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS	4
Section 1 : Fondements théoriques des IDE	5
1.1) Définitions des IDE	5
1.2) Théories économiques liées aux IDE	6
1.3) Types et formes d'IDE	9
Section 2 : Rôle des IDE dans la Diversification Économique.....	11
2.1) Mécanismes de transfert de technologie et de savoir-faire	12
2.2) Contribution au développement des infrastructures	13
2.3) Impact sur la création d'emplois qualifiés	13
2.4) Effets sur la balance des paiements	14
Section 3 : Principaux Déterminants d'Attraction des IDE.....	14
3.1) Stabilité politique et macroéconomique	14
3.2) Capital humain et formation	15
CHAPITRE II.....	17
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES IDE EN ALGÉRIE	17
Section 1 : Diagnostic Stratégique.....	18
1.1) Forces et faiblesses de l'économie algérienne	18
1.2) Opportunités sectorielles	21
Section 2 : Présentation Statistique du Contexte Macroéconomique Algérien (2000-2024). 26	26
2.1) Croissance Économique et Flux d'IDE	26
2.2) Structure des Exportations et Ouverture Commerciale	29
2.3) Indicateurs de Stabilité Macroéconomique et d'Environnement des Affaires	31
Section 3 : Stratégies et Réformes Algériennes pour l'Attraction des IDE	33
3.1) Cadre Juridique et Réglementaire	34
3.2) Réformes Institutionnelles et Initiatives de Promotion	35
3.3) Approches Sectorielles et Développement des Compétences	37
Conclusion du chapitre	39
Chapitre III	41
ÉTUDE COMPARATIVE ALGÉRIE - ÉMIRATS ARABES UNIS.....	41
Section 1 : Présentation du modèle Émirati.....	42
1.1) Contexte et Historique Récent (Post-2000)	43
1.2) Piliers de la Stratégie Émiratie d'Attraction des IDE	44
1.3) Résultats et Spécificités	45
Section 2 : Approche Méthodologique et Analyse Comparative.....	48
2.1) Cadre d'Analyse	48
2.2) Données et Outils	48
2.3) Modèle Économétrique et Variables	50
Section 3 : Analyses Statistiques Comparatives Algérie - EAU (2000-2024).....	52
3.1) Analyse descriptive et tendances	53
3.2) Analyse Économétrique des Déterminants des IDE	59
3.3) Synthèse des Résultats Économétriques Comparés	64
Section 4 : Enseignements du Modèle Émirati pour l'Algérie.....	65
4.1) Interprétation des Divergences	66

4.2. Vérification des Hypothèses de Recherche	68
4.3) Vers l'adoption du modèle Emiratie en Algérie (Quel outil et quelle stratégie ?)	69
Conclusion du Chapitre 3	72
<i>Conclusion Générale</i>	74
<i>Bibliographie</i>	77

Résumé

Ce mémoire analyse le potentiel des Investissements Directs Étrangers (IDE) comme catalyseur de la diversification économique durable en Algérie, en s'inspirant de l'expérience des Émirats Arabes Unis (EAU). Après un examen du cadre théorique des IDE et un diagnostic stratégique de l'économie algérienne (mettant en lumière ses atouts mais aussi sa forte dépendance aux hydrocarbures et un environnement des affaires complexe malgré les réformes récentes comme la Loi sur l'investissement de 2022), une étude comparative avec les EAU est menée. Celle-ci révèle des trajectoires et des performances d'attraction des IDE très contrastées, les EAU ayant réussi, via des stratégies proactives (zones franches, infrastructures, branding), à devenir un hub mondial diversifié. Une analyse économétrique simplifiée suggère que l'amélioration de la liberté économique est un déterminant clé pour l'Algérie, tandis que les facteurs macro-généraux expliquent mal l'attractivité des EAU. En conclusion, si l'Algérie ne peut répliquer servilement le modèle émirati, des enseignements cruciaux émergent : la nécessité d'améliorer l'environnement institutionnel global, de s'inspirer de l'approche "enclave d'excellence" des zones spéciales, d'adopter une stratégie de diversification volontariste, et d'assurer la mise en œuvre effective des réformes pour faire des IDE un véritable levier de transformation économique.

Summary

This dissertation analyzes the potential of Foreign Direct Investment (FDI) as a catalyst for sustainable economic diversification in Algeria, drawing inspiration from the experience of the United Arab Emirates (UAE). Following a review of the theoretical framework of FDI and a strategic diagnosis of the Algerian economy (highlighting its assets but also its heavy reliance on hydrocarbons and a complex business environment despite recent reforms such as the 2022 Investment Law), a comparative study with the UAE is conducted. This reveals starkly contrasting trajectories and FDI attraction performances, with the UAE having successfully transformed into a diversified global hub through proactive strategies (free zones, infrastructure, branding). A simplified econometric analysis suggests that improving economic freedom is a key determinant for Algeria, while general macro-institutional factors poorly explain the UAE's attractiveness. In conclusion, while Algeria cannot simply replicate the Emirati model, crucial lessons emerge: the necessity of enhancing the overall institutional environment, drawing inspiration from the "enclave of excellence" approach of special economic zones, adopting a proactive diversification strategy, and ensuring the effective implementation of reforms to make FDI a true engine for economic transformation.